



DES PERSONNES TORTURES AU COURS DE LA PERIODE DE JUIN 2020 A AOÛT 2024

Deux étudiants torturés en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 juillet 2020 indique qu'en date du 16 juillet 2020, vers le soir, aux enceintes du campus Mutanga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Jean Claude Ndayikeza et Emmanuel Munyankindi, tous étudiants de l'U.B, ont été battus par des Imbonerakure dirigés par Jean Marie Viateur Nsengiyumva, responsable des Imbonerakure dans ce campus. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs ont reçu une convocation de l'OPJ du commissariat général de la PJ.

Un membre du parti CNL torturé en commune Busoni, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 juillet 2020 indique qu'en date du 19 juillet 2020, vers minuit, sur la colline Sigu, commune Busoni, province Kirundo, Jean Damascène Hitimana, candidat aux élections collinaires, membre du parti CNL, a été battu à son domicile par des Imbonerakure dirigés par leurs chefs Damien Himburabagabo et Ildephonse Kibumba. Selon des sources sur place, son œil gauche a été blessé et il s'est rendu à l'hôpital pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, il a été accusé d'avoir refusé de retirer sa candidature aux élections collinaires prévues en date du 24 août 2020.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Rumonge

En date du 29 juillet 2020, sur la colline Mibanda, zone Kizuka, commune et province Rumonge, un surnommé Nduki, membre du parti CNL, a été tabassé et blessé au niveau de la tête par Nestor Havyarimana, Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, Nestor a été arrêté par la police pour coups et blessures volontaires. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite vers une structure sanitaire proche de Mibanda pour des soins médicaux.

Une personne torturée en commune Kayogoro, province Makamba

Dans la nuit du 11 août 2020, sur la colline Bujondi, commune Kayogoro, province Makamba, Fulgence Bukuru a été tabassé sur tout le corps à coups de gourdin chez lui par Jean Gahugu, Thomas Niyongabo, Nathan et Evariste Nibasumba, tous Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, ces derniers sont intervenus suite à une dispute entre cette victime et son épouse. La victime a

tellement souffert qu'elle ne pouvait pas se relever. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte auprès du chef de colline qui n'a pas réagi.

Un membre du parti CNL torturé en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 2 septembre 2020, au quartier Soquarti, zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Justin Kwizera, membre du parti CNL, originaire de la zone Mageyo, commune Mubimbi, province Bujumbura rural, a été battu et blessé par des Imbonerakure dont Wilson Ntiruhuza, Emery Nduwimana, Samuel Niyungeko et Pancrace Miburo. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de trahison par le fait d'avoir quitté le parti CNDD-FDD en intégrant le parti CNL. Selon les mêmes sources, Justin Kwizera a été conduit à l'hôpital MSF, sis au quartier Kigobe pour être soigné. Ces quatre Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL torturé en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 3 septembre 2020, à la permanence communale du parti CNDD-FDD, au chef-lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke, Aloys Ngendakumana, militant du parti CNL, a été battu jusqu'à perdre connaissance par des Imbonerakure dirigés par leur responsable adjoint au niveau communal, Evariste Nimbona. Selon des sources sur place, Aloys Ngendakumana a été appelé au téléphone par le chef adjoint des Imbonerakure en commune Rugombo et a été accusé d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, agonisant, il a été conduit au cachot du marché de Rugombo.

Une personne torturée en commune Ryansoro, province Gitega

En date du 26 août 2020, vers 20 heures, dans un cabaret, sur la colline Mirango, commune Ryansoro, province Gitega, Ndikumasabo, âgé de 30 ans et père de 3 enfants, résidant sur cette même colline, a été arrêté et battu par un policier accompagné de Butoyi, OPJ. La victime a été incarcérée au cachot de la PJ à Gitega.

Un membre du parti CNL torturé en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2020 indique qu'en date du 3 septembre 2020, sur la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, Aloys Ngendakumana, membre du parti CNL a été tabassé par des jeunes Imbonerakure dont Evariste 6 Nimbona, responsable adjoint des Imbonerakure au niveau de la commune Rugombo. Selon des sources sur place, Evariste Nimbona a téléphoné Aloys Ngendakumana, résidant sur la sous-colline Rubuye, colline Mparambo I et il lui a intimé l'ordre de rester assis de 17 heures à 21 heures. Evariste Nimbona a appelé un groupe d'Imbonerakure munis des gourdins et Aloys a été conduit au cachot de la permanence communale du parti CNDD-FDD à Rugombo où il a été tabassé de 21 heures à 23 heures. Après avoir perdu connaissance, ces Imbonerakure ont eu peur croyant qu'il est mort, ils l'ont conduit au cachot du poste de police du marché moderne de Rugombo.

Deux personnes torturées en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2020 indique qu'en date du 6 septembre 2020, vers 19 heures, au centre de négoce de la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, deux jeunes, le nommé Igiraneza et le surnommé Makenzi, élève, originaire de la ville de Ngozi ont été arrêtés, tabassés et conduits au cachot communal de la police par l'administrateur communal, Thérance Bacebaseme accompagné de Nestor Bashingwanubusa alias Irambire, responsable

communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, l'administrateur était conduit par Nestor dans la voiture de ce dernier, puis la voiture a failli cogner les deux garçons et l'administrateur a sauté de la voiture et s'est attaqué à Makenze. Ce dernier s'est défendu en prenant l'administrateur au cou. Le chauffeur a garé sa voiture et s'est précipité vers eux puis a ordonné à deux Imbonerakure Gérard et Innocent de mettre ces jeunes à terre. Selon les mêmes sources, Nestor les a giflés, crachés sur eux et injuriés en leur disant qu'ils sont des vauriens de la composante sociale Tutsi, des fumeurs de chanvre et les a accusés d'avoir injurié l'administrateur. Ils ont été relâchés le lendemain vers 16 heures.

Une personne torturée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 17 septembre 2020, vers 17 heures, sur la colline Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Fleury Mugisha, motard, originaire de la colline Rutambiro, zone Kankima, de ladite commune, a été tabassé par le De corps du poste de police de Rwibaga. Selon des sources sur place, ce dernier a demandé à Fleury de le transporter chez lui, tout près du poste de police de Jenda. Arrivé au domicile, il a refusé de lui payer son argent puis l'a battu en l'accusant de l'insulter et l'a conduit au cachot du poste de police de Jenda. Selon les mêmes sources, la victime a été hospitalisée à l'hôpital de Rwibaga en date du 18 septembre 2020.

Vingt membres du parti CNL torturés en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 septembre 2020 indique que depuis quelques jours, au chef-lieu de la province Makamba, vingt personnes dont Ferdinand Ndayikeza alias Mwarabu, Méthode Nyabenda, Venant Manirambona et Ferdinand Niyongabo, tous membres du parti CNL, ont été détenues et torturées au domicile de Bonaventure Niyonkuru, responsable provincial du SNR à Makamba. Selon des sources sur place, parmi ces victimes, quatre ont été arrêtées en zone Mukungu en date du 7 septembre 2020 et une autre a été arrêtée en date du 14 septembre 2020. Elles ont été accusées de collaborer avec des groupes armés. Pendant la nuit, au domicile dudit responsable, se font entendre des cris des détenus appelant au secours.

Trois prêtres torturés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 22 septembre 2020, vers 22 heures, sur la colline 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, trois prêtres dont Gérard de la paroisse Saint Augustin de Buyenzi, Ernest alias Musauza et un autre de la paroisse Kinama, ont été injuriés et tabassés par Nshimirimana alias Shimwe et Nduwayo, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces prêtres venaient de rendre visite leurs collègues de la paroisse Maramvya et en rentrant à bord d'un véhicule, ils ont été arrêtés. Ces Imbonerakure les ont conduits au cachot du poste de police de la zone Maramvya et ils les ont dépouillés de l'argent et des téléphones portables. Le matin du 23 septembre 2020, le surnommé Bonito, OPJ du poste de police de la zone Maramvya les a libérés mais les deux Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL torturé en commune Vumbi, province Kirundo

En date du 26 septembre 2020, vers 15 heures, sur la colline Nyagatovu, zone Bukuba, commune Vumbi, province Kirundo, Kaloli Nshimirimana, membre du parti CNL, a été tabassé et sa chemise déchirée tout près de chez lui, par des Imbonerakure dirigés par Karenzo surnommé Bivunyungu, chef collinaire des Imbonerakure sur ladite colline. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de porter un uniforme de son parti.

Deux membres du parti CNL torturés en commune et province Rumonge

En date du 15 septembre 2020, sur la colline Gatete, commune et province Rumonge, Eric Ndayizeye et Dieudonné Manirakiza, tous enseignants et membres du parti CNL, ont été battus dans un bistrot par un groupe d'Imbonerakure dirigés par leur chef connu sous le sobriquet de Kihingi. Selon des sources sur place, ils les ont accusés de collaborer avec des rebelles. Ces enseignants ont porté plainte à la police mais ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Rumonge

En date du 20 septembre 2020, sur la colline Gatete, commune et province Rumonge, un groupe d'Imbonerakure dirigés par leur chef connu sous le sobriquet de Kihingi ont tabassé un jeune homme prénommé Cyriaque, cultivateur, membre du parti CNL, résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de collecter des cotisations pour le groupe armé RED-Tabara.

Une personne torturée en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 20 septembre 2020, vers 9 heures du matin, au chef-lieu de la commune et province Ruyigi, Ciza, rapatrié au mois d'août 2020, de la composante sociale Tutsi, a été tabassé par des policiers accompagnés par un Imbonerakure nommé Gasongo quand il se rendait à une agence de transport, Tramwex. Selon des sources sur place, il a été aussi conduit au cachot de la police de Ruyigi. Selon les mêmes sources, en 2015, Gasongo, Imbonerakure de la composante sociale Hutu avait été tabassé en 2015 par un groupe de la composante sociale Tutsi dont Ciza qui avaient brûlé aussi sa moto.

Trois personnes torturées en commune Vugizo, province Makamba

En date du 29 septembre 2020, tout près de la chaîne de montagne Inanzerwe séparant les provinces Makamba et Bururi, sur la colline Nyamirinzi, commune Vugizo, province Makamba, Innocent Bikorimana, âgé de 18 ans, originaire de la colline Nyamirinzi, Boris Niyongabo, âgé de 18 ans et Mpawenayo alias Mazoya, âgé de 15 ans, originaires de la colline Ruringanizo, commune Rutovu, province Bururi, tous de la composante sociale Twa, ont été arrêtés, ligotés et tabassés par des jeunes Imbonerakure dirigés par Méthode. Selon des sources sur place, ils revenaient de la commune Rutovu dans le cadre d'une visite familiale afin de regagner leur colline de résidence, Nyamirinzi. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'appartenir aux bandes armées et ont été livrés au commandant de la 4^{ème} division de la FDNB. Ce responsable militaire les a conduits au commissariat communal de police Vugizo dans le cadre des enquêtes.

Une personne torturée en commune Shombo, province Karuzi

En date du 27 septembre 2020, vers le soir, au poste de police de Ruvubu, sur la colline et zone Nyabibuye, commune Shombo, province Karuzi, Noé Nizigiyimana, âgé d'une trentaine d'années, conducteur de taxi-moto, originaire de la colline Muhororo de la même commune, a été battu par des policiers dont Elysé Ndayikengurukiye, Edouard et Jérôme alias Rutozi à coups de matraques policières et de bâtons. Selon des sources sur place, la victime a été battue jusqu'à perdre connaissance et elle a été évacuée par d'autres policiers vers l'hôpital de référence de Karuzi. Selon les mêmes sources, la victime avait refusé de payer une somme de 5 000 fbu que les policiers ont l'habitude de percevoir à tout conducteur de taxi-moto qui y passait.

Une policière torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 novembre 2020, vers 11 heures devant le bureau du TGI de Karuzi, commune Buhiga, province Karuzi, une policière surnommée Rasta qui assurait la garde à ce TGI a été frappé d'un coup de poing au niveau du sein par un Imbonerakure nommé Marirahenda, connu sous le sobriquet d'OPJ, résidant sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi. Selon des sources sur place, la victime s'est évanouie sur le lieu et a été évacuée vers l'hôpital du cinquantenaire de Karuzi où elle a passé deux jours. L'auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat provincial. Selon les mêmes sources, le tribunal a voulu instruire un procès de flagrante le lendemain mais le prénommé Nestor alias Benurire, représentant provincial des Imbonerakure, a négocié la policière pour lui donner une somme de 300 000 fbu. La somme a été payée en date du 2 décembre 2020 et le présumé auteur a été libéré.

Une personne battue en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 décembre 2020 indique qu'en date du 29 novembre 2020, vers 21 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Kadende, âgé de 63 ans, habitant au quartier Kigwati de cette colline, a été tabassé à coups de bâtons quand il rentrait chez lui par un Imbonerakure prénommé Nicolas, âgé de 29 ans. Selon des sources sur place, les habitants de la localité sont intervenus et ont libéré la victime qu'ils ont conduite à l'hôpital de Buhiga pour des soins. Le présumé auteur a été arrêté par cette population et remis à la police qui l'a conduit au cachot de la police à Buhiga.

Une personne torturée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 1er décembre 2020, vers 15 heures, sur la colline Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, Jean Pierre Nzokirishaka, âgé de 27 ans, a été tabassé par Michel Barengeyabo, Isaac Havyarimana et Fiston Niyongabo, tous Imbonerakure de la même colline. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir tabassé leur camarade, il y a un an. Selon les mêmes sources, ils ont été détenus au cachot du commissariat communal à Nyanza-lac.

Trois personnes torturées en commune et province Kayanza

En date du 8 décembre 2020, vers 3 heures du matin, sur la sous-colline Bugarama, colline Kirema, commune et province Kayanza, des Imbonerakure dirigés par le prénommé André ont tabassé les prénommés Rémy, Claude et Amédée. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'être des voleurs. Ces Imbonerakure étaient en patrouille lorsqu'ils ont vu Amédée en train de voler des boissons dans un cabaret appartenant à Mayisha dans un endroit appelé « Ku kibaho ». Ce dernier leur a ensuite dit qu'il était avec Claude. Ils sont allés chercher Claude à la maison. Rémy, un voisin qui était venu voir ce qui se passait chez Claude, a été aussi tabassé et ligoté par ces Imbonerakure.

Une personne torturée en commune et province Bururi

En date du 14 décembre 2020, pendant la nuit, au cachot du commissariat provincial de police à Bururi, commune et province Bururi, le prénommé Donatien, employé dans un dépôt des produits de la BRARUDI à Bururi, a été tabassé par deux OPJ prénommés Willo et Arsène au niveau des pieds, des fesses et des doigts à l'aide des fouets. Selon des sources sur place, son employeur avait porté plainte contre Donatien en l'accusant d'avoir enregistré un manquant de 47 caisses de Primus. Selon les mêmes

sources, en date du 16 décembre 2020 quand la victime se rendait au parquet, escorté par un policier, marchait très difficilement suite à ces tortures.

Une personne torturée en commune et province Rutana

En date du 6 novembre 2020, sur la colline Rushemeza, zone, commune et province Rutana, Jean Claude Irankunda a été battu à l'aide des bâtons par Juvénal Nkunuzimana, représentant collinaire des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Jean Claude s'était chamaillé avec un cabaretier puis Juvénal est intervenu et a battu Jean Claude. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers le CDS Rushemeza puis transférée à l'hôpital de Rutana. Recherché par le Parquet de la République à Rutana, le présumé auteur a pris fuite.

Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 13 novembre 2020, vers 15 heures, au centre-ville de Bujumbura, une femme surnommée Maman Audrey, vendeuse d'arachides, a été tabassée par un surnommé Mugisha, agent du poste de police de la zone urbaine Rohero accompagné de deux autres policiers en tenue civile. Selon des sources sur place, il l'a aussi photographiée par force en lui disant qu'il veut conserver une photo d'une femme malfaiteur. Les autres policiers en tenue civile ont interdit à toute autre personne d'assister à la scène de torture.

Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 16 novembre 2020, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Thomas Irambona, membre du parti CNL, a été tabassé par le nommé Ciza, responsable des Imbonerakure en commune Gihanga. Selon des sources sur place, la victime a été hospitalisée dans un CDS se trouvant au village VI en commune Gihanga. Selon les mêmes sources, la victime a été sortie de ce CDS le même jour par cet Imbonerakure puis conduite au cachot de la brigade de Gihanga. En date du 18 novembre 2020, Thomas a été libéré. Selon des sources sur place, trois voisins qui étaient en conflit foncier avec la victime ont été appréhendés par la police pour des raisons d'enquête. Le cadavre a été conduit au CDS Musenyi.

Trois personnes torturées en commune Vugizo, province Makamba

En date du 29 septembre 2020, tout près de la chaîne de montagne Inanzerwe séparant les provinces Makamba et Bururi, sur la colline Nyamirinzi, commune Vugizo, province Makamba, Innocent Bikorimana, âgé de 18 ans, originaire de la colline Nyamirinzi, Boris Niyongabo, âgé de 18 ans et Mpawenayo alias Mazoya, âgé de 15 ans, originaires de la colline Ruringanizo, commune Rutovu, province Bururi, tous de la composante sociale Twa, ont été arrêtés, ligotés et tabassés par des jeunes Imbonerakure dirigés par Méthode. Selon des sources sur place, ces victimes revenaient de la commune Rutovu dans le cadre d'une visite familiale afin de regagner leur colline de résidence, Nyamirinzi. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées d'appartenir aux bandes armées et ont été livrées au commandant de la 4^{ème} division de la FDNB. Ce responsable militaire les a conduites au commissariat communal de police Vugizo dans le cadre des enquêtes.

Une personne torturée en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 septembre 2020 indique qu'en date du 27 septembre 2020, vers le soir, au poste de police de Ruvubu, sur la colline et zone Nyabibuye, commune Shombo, province Karuzi, Noé Nizigiyimana, âgé d'une trentaine d'années, conducteur de taxi-moto, originaire de la colline Muhororo de la même commune, a été battu par des policiers dont 8 Elysé Ndayikengurukiye, Edouard et Jérôme alias Rutozi à coups de matraques policières et de bâtons. Selon des sources sur place, la victime a été battue jusqu'à perdre connaissance et elle a été évacuée par des policiers vers l'hôpital de référence de Karuzi. Selon les mêmes sources, la victime avait refusé de payer une somme de 5 000 fbu lui exigée par ces policiers.

Une personne torturée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 septembre 2020 indique qu'en date du 17 septembre 2020, sur la colline Rumonyi, zone Mariza, commune Burambi, province Rumonge, Charles Kabonesho, de la composante sociale Tutsi, a été enlevé chez lui et conduit par un groupe d'Imbonerakure au domicile d'Emmanuel Minani. Selon des sources sur place, Charles a été tabassé durant toute la nuit par ce dernier ainsi que Jonas Simbatohana, Elisa Mbahonankwa et Ferdinand Nzambima. Selon les mêmes sources, il a été accusé de PBA. En date du 18 septembre 2020, la victime étant dans un état critique, a été conduite par ces Imbonerakure au cachot de la police au cheflieu de la commune Burambi où elle a été détenue.

Une personne torturée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 octobre 2020 indique qu'en date du 29 septembre 2020, vers le matin, au quartier Kajaga, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Janvier Ndayizeye, chauffeur, âgé d'environ 30 ans, résidant sur la colline Kinyinya I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, a été arrêté sans mandat par des policiers du poste de police de la brigade de Gatumba, en tenue civile et conduit au cachot du poste de police de la brigade de Gatumba. Selon des sources sur place, au moment de son arrestation, il a été tabassé et forcé de fournir des informations sur son ex-patron, Christian Ndikumana qui était recherché par des policiers accompagnés par des Imbonerakure dont le prénomné Kévin, résidant sur la colline Kinyinya I, zone Gatumba. Selon les mêmes sources, en date du 7 octobre 2020, Janvier Ndayizeye a été transféré au cachot du parquet de Bujumbura rural à Kabezi. Rappelons que Christian Ndikumana avait des problèmes fonciers avec la famille de Kévin. En date du 27 décembre 2018, Mélanie Ngendahonankwa, membre de cette famille, a été tuée par des gens non identifiés et son corps en décomposition avait été retrouvé à Kajaga et des Imbonerakure ont accusé Christian de ce meurtre. Depuis cette date, Christian Ndikumana a fui de peur d'être tué par ces Imbonerakure.

Deux personnes torturées en commune Gisozi, province Mwaro

En date du 6 octobre 2020, devant le bureau de la police, au chef-lieu de la province Mwaro, Mélance Havyarimana alias Tusizi a été tabassé torse nu à l'aide des bâtons et des bottines au niveau du dos et des fesses par le responsable provincial du SNR Mwaro, Gérard Ndayisenga. Selon des sources sur place, il l'a laissé après avoir vu qu'il saignait beaucoup au niveau du dos et des oreilles. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'avoir payé Révérien, démobilisé ex-FAB, originaire de la commune Ndava pour tuer son demi-frère, Pavel Niyomwungere de la colline Rutyzazo, commune Kayokwe, province Mwaro. C'est ainsi que le chef du SNR leur a demandé de montrer l'arme utilisée et Mélance a dit de demander à Révérien qui a d'abord refusé de la montrer. Ensuite, le chef du SNR

l'a ligoté et l'a attaché à sa camionnette en le menaçant que s'il refusait de révéler où se trouve l'arme, il allait le traîner par terre jusqu'à Rutya. Quand le chef du SNR a démarré sa voiture, Révérien a dit de le laisser libre et qu'il allait lui montrer l'arme. Ainsi, l'arme a été trouvée chez Mélance dans un trou sur lequel il a planté une bananeraie. Après avoir récupéré cette arme, Gérard Ndayisenga, chef du SNR, les a conduits chez lui au quartier Kagoma où il les a encore battus. Le lendemain, il les a conduits au cachot du SNR à Bujumbura pour y subir des enquêtes et en date du 9 octobre 2020, Mélance a été ramené au cachot de Gatara.

Une femme torturée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2020 indique que dans la nuit du 19 septembre 2020, sur la sous colline Mparara, colline Kinyamukizi, zone Kabuye, commune et province Kayanza, Odette Nsengiyumva, âgée de 30 ans, résidant sur cette sous-colline, a été tabassée par Gédéon Ndayizeye, chef de cette même colline. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par cette autorité d'avoir blessé son mari, Léonard Ndarugirire. En effet, Odette a été en conflit avec son mari qui l'a battue en l'accusant de n'avoir pas bien utilisé l'argent familial. Selon les mêmes sources, elle s'est réfugiée chez ses voisins où le chef de colline l'y a rencontrée et l'a battue par un fouet au niveau des jambes jusqu'à ce qu'elle ne puisse pas marcher. Odette Nsengiyumva a été conduite au CDS Kabuye pour des soins médicaux avant d'être transférée à l'hôpital Kayanza, en date du 24 septembre 2020. Odette Nsengiyumva a porté plainte contre ce chef de colline qui l'a tabassée.

Une personne torturée en commune Bugabira, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2020 indique qu'en date du 10 octobre 2020, sur la colline Gitwe, commune Bugabira, province Kirundo, Jean Paul Sibomana, réparateur de téléphones, résidant sur la colline Yaranda, commune et province Kirundo, a été tabassé par des Imbonerakure accompagnés de Gérard Nayabagabo, chef de colline Gitwe. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de parler le kinyarwanda et d'appartenir à un mouvement armé. Jean Paul Sibomana allait rendre visite à sa belle-mère, habitant de la colline Gitwe. Selon les mêmes sources, l'administrateur de la commune Bugabira, Eric Twizerimana a été informé de ce crime et il a donné l'ordre aux présumés auteurs de transporter cette victime au CDS Muyange, colline Kigoma où il a passé 3 jours en train d'être traitée et en date du 13 octobre 2020, elle est rentrée de peur d'être assassinée malgré son état de santé critique. L'administrateur de la commune Bugabira, Eric Twizerimana, avait promis d'arrêter ces présumés auteurs mais rien n'a été fait jusqu'à ce jour.

Une personne torturée en commune Gishubi, province Gitega

En date du 20 octobre 2020, vers 20 heures, en commune Gishubi, province Gitega, Fabien Manariyo, alias Rumanda, habitant au site des déplacés se trouvant au chef-lieu de Gishubi, a été tabassé par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Fabrice était en train d'étancher sa soif dans un bistrot appartenant aux Imbonerakure Ryimare et Diyo. Selon les mêmes sources, ces deux Imbonerakure ont commencé à le tabasser avec des matraques l'accusant d'avoir tardé à régler sa facture tout en disant des propos haineux contre les Tutsis « yambwa y'umututsi tugiye twayironka kandi n'abandi ntibijajare tuzoruhuka tubamaze » ce qui se traduit « ce chien de la composante sociale Tutsi nous venons de l'appréhender et d'autres qu'ils ne se trompent pas nous allons en finir avec eux ». Après avoir constaté que Fabrice risquait de mourir, ils ont fait un montage en mettant un couteau dans sa poche pour fausser les enquêtes et dire que Fabrice Manariyo voulait les tuer avec ce couteau. La victime étant dans un

état critique, a été soignée au CDS Gishubi. L'administrateur de la commune Gishubi, Marie Chantal Nduwayezu, dit qu'elle est au courant de cette situation et qu'elle a déjà transmis le dossier à la police.

Une fille torturée en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 janvier 2021 indique qu'en date du 25 décembre 2020, Policena, mère de Ninette Akimana a organisé une attaque contre sa fille. Selon des sources sur place, elles se disputaient pour amant Apollinaire Ntunzwenimana. Selon les mêmes sources, Policena a envoyé des Imbonerakure pour battre sa fille. Cette dernière a été tabassée par ces Imbonerakure et a été évacuée à l'hôpital de Gisuru après avoir passé la nuit au cachot du poste de police à Gisuru.

Une personne torturée en commune Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 24 janvier 2021, Jean Ndikuriyo, chef de colline Shana, commune Rusaka, province Mwaro, a été battu par Gérard Ndayisenga, chef du SNR à l'aide d'un ceinturon devant sa femme, ses voisins avant de l'arrêter et même au cours de la route. Selon des sources sur place, Gérard Ndayisenga l'a conduit au cachot de police à Mwaro. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de détournement de l'argent de la coopérative Sangwe de cette colline. Au lieu de l'affecter à l'agriculture, lui et son consignateur ont acheté une voiture de transport.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Gitaramuka, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 février 2021 indique qu'en date du 19 février 2021, vers 1 heure du matin, à la permanence du parti CNDD-FDD, sise sur la colline Rubuga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, un jeune homme prénommé Jean Claude, âgé de 27 ans, membre aussi dudit parti, coiffeur, a été battu par des Imbonerakure dont Sindayigaya alias Sidoru. Selon des sources sur place, cette victime venait de surprendre ce dernier en train de faire des rapports sexuels avec sa femme dans sa maison et quand il voulait alerter les voisins, Sindayigaya alias Sidoru a appelé les autres Imbonerakure en patrouille nocturne qui sont intervenus et ils ont alors conduit Jean Claude à la permanence du parti CNDD-FDD pour le tabasser. Ils ont pris son téléphone portable et l'ont accusé de rentrer tard la nuit et de calomnier leur collègue. Il n'a pas porté plainte par peur des représailles.

Quatre membres du parti CNL torturés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 février 2021 indique qu'en date du 14 février 2021, sur la colline Gisovu, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Salomon Ciza, Albert Minani, Jean-Luc Ndikumana et Patrick Hasabamagara, tous membres du parti CNL, ont été tabassés par des Imbonerakure quand ils revenaient de la célébration du 2^{ème} anniversaire de ce parti. Selon des sources sur place, ces victimes sont passées dans l'un des bistrot de la localité pour étancher la soif et un groupe d'Imbonerakure munis de gourdins a surgi et les a tabassés en les accusant de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, Patrick et Jean-Luc ont perdu connaissance et ont été édentés de deux dents chacun. Ils ont été conduits à l'un des hôpitaux de la Mairie de Bujumbura. Les présumés auteurs de ce crime n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune et province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 mars 2021 indique qu'en date du 14 mars 2021, vers 6 heures du matin, tout près de la rivière Jiji, colline Kiremba, commune et province Bururi, Jules Bimazubute, âgé de 23 ans, de la composante sociale Twa, originaire de la colline Burarana, commune et province Bururi a été tabassé quand il se rendait dans les travaux champêtres par un groupe de jeunes Imbonerakure dont un nommé Shirimbere de la colline Burarana. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de ne pas appartenir au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, Jules Bimazubute avait des blessures sur son corps et parlait difficilement. Etant dans un état critique, il a été évacué le même jour vers l'hôpital Bururi au service de chirurgie où il a été alité. Ces Imbonerakure lui ont volé une somme d'argent dont le montant n'a pas été connu. La victime a peur de porter plainte du fait que ces Imbonerakure sèment la terreur depuis longtemps sur cette colline.

Une personne torturée en commune et province Kirundo

En date du 19 mars 2021, sur la colline Rupfunda, commune et province Kirundo, au cachot du commissariat provincial de la police à Kirundo, un présumé Marc, directeur de l'E.T.P Murama, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par OPP1 Ferdinand Bashingwa, Commissaire provincial de la PJ Kirundo, accompagné par le responsable provincial des Imbonerakure, Abel Ahishakiye et André Minani, responsable communal des Imbonerakure de Kirundo. Lors de cette torture, la victime a été voilée le visage à l'aide d'une chemise et des déchets ont été introduits dans sa bouche. Selon des sources sur place, Viateur Habimana, administrateur communal de Kirundo était aussi avec ces auteurs présumés et les conduisait dans son véhicule hilux plaque GB 062. Selon les mêmes sources, Marc était allé rendre visite à ses amis détenus, puis il a été accusé d'appartenir à un camp adverse, celui de l'ex-honorable Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha opposé à celui des partisans du Colonel Anastase. La victime a été dépêchée à l'hôpital de Kirundo avant d'être transférée à l'hôpital de référence de Karuzi en date du 20 mars vers 4 heures du matin.

Une personne torturée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 27 mars 2021 indique qu'en date du 15 mars 2021, vers 22 heures, au quartier Ndava II, commune et province Muramvya, Hervé Akimana a été tabassé à coups de barre de fer par Jean Claude Nkeshimana et Nicaise Ndayishemeza, tous Imbonerakure de la localité en patrouille. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de boire les heures avancées. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée la même nuit et admise à l'hôpital Muramvya.

Une fillette torturée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 mars 2021 indique qu'en date du 21 mars 2021, vers 18 heures, au chef-lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Agricole Ndayitwayeko, Procureur de la République en province Bururi, résidant de Nyanza-Lac, a giflé et battu à l'aide d'une chaise au niveau de la tête une fille, âgée de 17 ans, élève au Lycée communal Nyanza-lac jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Selon des sources sur place, ce procureur est venu au magasin du père de la victime trouvant la victime assise sur une chaise. Après ce passage à tabac, ce procureur s'est vanté en disant qu'il vient de lui montrer ce qu'il est et qu'elle ne va pas porter plainte nulle part : «turahuye ndabe iyo uzonyitwarira». Les témoins ont essayé d'arrêter ce dernier sans succès car il s'est enfui dans sa maison. Selon les mêmes sources, les parents de la victime ont porté plainte auprès de Procureur près la Cour d'Appel de Bururi mais il n'a pas réagi.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mars 2021 indique qu'en date du 20 mars 2021, vers 20 heures, au niveau de la RN12, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Didier, âgé de 40 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par Elysée Mbazumutima, âgé de 32 ans, percepteur de taxes communales; Robert Mpawenimana, âgé de 37 ans et Ezéchiel Girukwishaka, âgé de 35 ans, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces derniers l'ont accusé d'avoir volé un casier de bouteilles vides. Selon les mêmes sources, la victime rentrait du marché de Buhiga quand elle a été attaquée par ces Imbonerakure. Elle a été secourue par le responsable provincial du SNR à Karuzi, Eliezer.

Trois Imbonerakure torturés en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mars 2021 indique qu'en date du 20 mars 2021, vers 20 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Elysée Mbazumutima, âgé de 32 ans, percepteur de taxes communales; Robert Mpawenimana, âgé de 37 ans et Ezéchiel Girukwishaka, âgé de 35 ans, tous Imbonerakure, ont été tabassés à coups de bâtons et de bottines par Eliezer, responsable provincial du SNR à Karuzi accompagné par deux policiers de sa garde. Selon des sources sur place, ce dernier les a trouvés en train de battre un prénommé Didier, âgé de 40 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, cette autorité provinciale du SNR leur a demandé ce qui se passait et ces Imbonerakure l'ont menacée en lui interdisant de se mêler à cette affaire. Ces policiers ont pris à Elysée son sac à dos contenant des quittances et un téléphone portable à Robert quand il essayait de téléphoner et Ezéchiel a été conduit par eux à bord de leur véhicule au cachot du SNR du centre de Karuzi où il a été relâché vers 1 heure du matin. Le lendemain, ces Imbonerakure sont allés se plaindre chez le responsable provincial du parti CNDD-FDD et chez le Gouverneur de province mais il n'y a pas eu de réaction.

Trois fidèles de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour torturés en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 avril 2021 indique qu'en date du 29 mars 2021, vers 18 heures, près du marché de Nyeshenza, au chef-lieu de la commune Mugina, province Cibitoke, Gad Nduwayo, commerçant, Christophe Girukwishaka, directeur de l'ECOFO Migezi et Jean Bosco Icizanye, enseignant au Lycée Rusagara, tous fidèles de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour, ont été tabassés et arrêtés par Jean Baptiste Bizumuremyi, Commissaire provincial de police Cibitoke qui les a conduits au cachot de la brigade de cette province. Selon des sources sur place, dans ce cachot, ce commissaire provincial les a tabassés à l'aide des coups de pieds et de fouets en les accusant de rébellion et de trouble à l'ordre public. Selon les mêmes sources, une semaine avant cette arrestation, ces victimes avaient adressé une correspondance à l'administrateur communal de Mugina, Julienne Ndayihaya, pour dénoncer des accusations à leur encontre concernant la tenue des prières à domicile.

Quatre personnes dont une femme torturées en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 avril 2021 indique qu'en date du 11 avril 2021, à la 12^{ème} avenue n°216, quartier teza, zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Suzanne Minani a été battue par Jean Nepomuscène Mbanzamihiho, chef dudit quartier accompagné des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Jean Nepomuscène et ces Imbonerakure se sont introduits dans la maison de Suzanne où se trouvaient d'autres locataires en train de boire et ils lui ont demandé d'être servis aussi. Selon les mêmes sources, Suzanne leur a exigé que le paiement se fasse à

l'avance et ils se sont mis à la battre. Côme Ndabirabe, Joseph Belavista et Simon Nshimirimana, voisins de la victime sont intervenus mais ils ont été battus aussi.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 19 avril 2021, vers 23 heures, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, un nommé Niyongabo, âgé de 36 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par des Imbonerakure dont Asmani Ngendakumana et Bukuru, résidants sur cette colline. Selon des sources sur place, la victime venait d'un bar de cette colline où elle partageait une bière avec Emmanuella, épouse de son petit frère Habiyaambere et rentrait chez elle sur la colline Muyange. Arrivée au centre de négoce appelé « Ku Ncanyi », Emmanuella a crié au secours en disant que Niyongabo tentait de la violer. Selon les mêmes sources, des Imbonerakure en patrouille sont intervenus et ont tabassé Niyongabo à l'aide des bâtons en le blessant sur le dos et les jambes. Niyongabo est allé au CDS Bugenyuzi pour se faire soigner. Vers 13 heures, les chefs des deux collines ont accusé Niyongabo de tentative de viol et lui ont infligé une amende de 50 000 fbu qu'il a payé le même jour après avoir hypothéqué son vélo.

Un membre du parti CNL torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 19 avril 2021, vers 16 heures, dans un bar de la colline Nkurye, commune Giharo, province Rutana, Lionel Habonimana, membre du parti CNL, résidant sur la colline Murembera, a été attaqué et tabassé par des Imbonerakure dont Athanase Bigirimana, directeur du Lycée Communal de Giharo. Selon des sources sur place, la victime a été conduite dans un endroit communément appelé "mu gitara kwa patiri" c'est-à-dire, boisement de la paroisse où elle a été blessée à l'aide de trois clous dont deux au niveau du pied et l'autre au niveau du gros orteil qui a été fracturé, en l'accusant de composer des chansons pour parti CNL lors des réunions. Selon les mêmes sources, cette victime a été secourue par des passants qui ont entendu des cris de la victime et l'ont conduite au CDS Giharo pour des soins médicaux.

Une femme torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mai 2021 indique qu'en date du 16 mai 2021, vers 16 heures, au marché de Muremera, colline Murago, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une prénommée Louise, commerçante, habitant la colline Bikinga de la même commune, a été giflée par Mélance Ndacayisaba, Imbonerakure et percepteur de taxes communales. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de tenter de quitter le marché sans payer la taxe. Selon les mêmes sources, la victime était de passage avec du manioc qu'elle venait d'acheter. Les autres commerçants sont intervenus et ont conduit cet Imbonerakure chez le chef de cette colline qui a facilité un arrangement à l'amiable en l'obligeant de la faire soigner.

Un membre du parti CNL torturé en commune Busiga, province Ngozi

En date du 3 juin 2021, sur la colline Mihigo, commune Busiga, province Ngozi, Emmanuel Nyandwi, âgé de 43 ans, militant du parti CNL, a été tabassé et blessé par un groupe d'Imbonerakure en patrouille. Selon des sources sur place, Emmanuel Nyandwi rentrait à son domicile, en provenance d'un bistrot situé sur la même colline et a croisé un groupe d'Imbonerakure en patrouille. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gitanga, province Rutana

En date du 7 septembre 2021, vers 22 heures, sur la colline et zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, Aristide Niyoyankunze, membre du parti CNL, a été tabassé à l'aide de bâton par Anicet Nitereka, chef de la sous-colline Kinzanza et Gordien Nyandwi, tous membres du parti CNDD-FDD l'accusant de rentrer tard la nuit. Selon des sources sur place, en date du 8 septembre 2021, la victime a porté plainte devant l'OPJ de police en commune Gitanga et ce dernier les a convoqué mais ils n'ont pas comparu. Ils devraient comparaître en date du 10 septembre 2021.

Une femme torturée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 9 septembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Mubaragaza, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, la nommée Hakizimana, âgée de 40 ans, a été torturée par Jean Claude Niyogusengwa, âgé de 24 ans, Imbonerakure de cette colline, et Innocent Ntahobari, chef de dix ménages. Selon des sources sur place, la femme a été surprise dans une bananeraie avec Jérôme Manirakiza âgé de 48 ans, père de cet imbonerakure et ils ont été accusés d'adultère mais l'homme s'est échappé. Selon les mêmes sources, la femme a été battue partout sur le corps à l'aide des bâtons et elle a saigné au niveau des parties génitales. Les voisins qui sont intervenus l'ont conduite au CDS Rabiho avant qu'elle soit transférée à l'hôpital de référence de Karuzi où elle a été hospitalisée. Les deux hommes sont restés libres malgré qu'ils aient été infligés par un OPJ, Fidèle, une amende dont la somme n'a pas été dévoilée.

Un membre de la milice Imbonerakure torturé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 13 septembre 2021, dans la nuit, à la 13^{ème} transversale, zone Maramvya, province Bujumbura rural, Aloys Nshimirimana alias Kadoyi, Imbonerakure, a été battu à l'aide d'un fer à béton chaud, par un groupe d'Imbonerakure en patrouille dans la localité. Selon des sources sur place, parmi ce groupe, il y avait Bigirimana surnommé Bakweta, chef des Imbonerakure dans la cellule Buhomba, le prénommé Emmanuel alias Maniga, responsable du parti CNDD-FDD dans la même cellule, David Karikunzira alias Muntu, chef de la cellule Buhomba ainsi que le prénommé Albert surnommé Gisimba. Ils ont trouvé la victime en train de prendre du vin de banane communément appelé « urwarwa » et ils l'ont alors accusée de consommer de la boisson prohibée. Selon les mêmes sources, ils lui ont obligé de payer une somme de 50 mille fbu mais elle n'en avait pas d'où elle a été battue. Elle ne pouvait ni s'asseoir, ni marcher ou se tenir debout. Les prénommés Albert dit Gisimba et Emmanuel surnommé Maniga ont été arrêtés par la police en date du 16 septembre 2021 puis conduits au cachot de police de la commune Mutimbuzi mais ils ont été relâchés en date du 17 septembre 2021.

Deux personnes torturées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 21 septembre 2021, à la 5^{ème} avenue, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, la prénommée Spès, et son fils surnommé Bébé ont été arrêtés et tabassés par Lt Colonel Aaron Ndayishimiye accompagnés par ses AT. Selon des sources sur place, ils ont été embarqués à bord d'un véhicule de type pick-up de service d'Aaron et conduits dans la réserve naturelle de Rukoko. Selon les mêmes sources, après 30 minutes, le véhicule est revenu avec Spès et son fils Bébé, en état critique et ils ont été conduits au cachot de la brigade Gihanga. Spès et son fils ont été libérés en date du 26 septembre 2021.

Un représentant du parti CNL torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 12 août 2021, vers 17 heures, Jean Pierre Ndayisaba, représentant communal du parti CNL, résidant sur la colline Butezi, commune Giharo, province Rutana, a été tabassé et ses habits déchirés par un groupe d'Imbonerakure dont Alexis Bandyatuyaga, Violette Niyukuri, Bukuru, Mateso, Vincent Toyi qui est aussi chef de colline Butezi, Laurent et Aloys, dirigés par Alexis alias Kajagari, de la colline Gitanga. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure lui ont tendu une embuscade au niveau de l'ETS Kurubaho quand il rentrait à la maison. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure l'ont conduit au cachot du poste de police de Giharo à bord d'un véhicule de cette commune de type probox. Ils l'ont accusé d'avoir tenté de tuer des Imbonerakure en date du 6 août 2021, vers 20 heures, quand des membres du parti CNL se sont affrontés aux Imbonerakure en se jetant des pierres. Dans la matinée du 14 août 2021, vers 8 heures, étant dans un état critique, Jean Pierre a été sorti du cachot du poste de police par le responsable provincial du SNR et l'ont conduit au cachot du parquet de la République en province Rutana, à bord d'un véhicule immatriculé E0548A, avant de le transférer à la prison de Rutana après être auditionné par le Procureur de la République.

Trois personnes dont un membre du parti CNL torturés en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 août 2021 indique qu'en date du 16 août 2021, vers 1 heure du matin, sur la sous-colline Rubuye, colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, Aloys Ngendakumana, âgé de 32 ans, membre du parti CNL et père de 5 enfants, un congolais et un burundais, tous les deux en provenance de la RDC, ont été arrêtés au domicile d'Aloys et conduits au cachot du SNR en province Cibitoke par Nestor Hebureje, responsable du SNR dans les communes de Mugina et Rugombo accompagné par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, Aloys Ngendakumana a été accusé d'avoir fait traverser les deux personnes sur la rivière Rusizi alors que les frontières sont fermées. Selon les mêmes sources, Aloys Ngendakumana et ces deux hommes ont été tabassés par des agents du SNR du 16 au 18 août 2021 et leur santé s'est détériorée. En date du 18 août 2021, Aloys et ces deux personnes ont été transférés au cachot du SNR à Bujumbura mairie, près de la cathédrale Régina Mundi. En date du 20 août 2021, Aloys a été transféré à la prison Mpimba tandis que les deux autres codétenus ont été reconduits au cachot provincial du SNR à Cibitoke.

Un membre du parti CNL torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juillet 2021 indique qu'en date du 18 juillet 2021, vers 17 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Emmanuel Ndezwenayo, âgé de 33 ans, membre du parti CNL, a été tabassé par le nommé Mvandagari, Imbonerakure et le surnommé Kiyembe, représentant collinaire des Imbonerakure, commandés par Cyprien Hategekimana, chef de cette colline. Selon des sources sur place, la victime a subi des coups de bâtons et de pieds au niveau de la tête, du dos et de la poitrine jusqu'à ce qu'il vomisse du sang. Selon les mêmes sources, la mère d'Emmanuel était en conflit avec sa voisine et le chef de colline était venu pour les concilier accompagné de deux Imbonerakure. Lorsqu'Emmanuel est intervenu pour contribuer dans la résolution de ce conflit, ces deux Imbonerakure ont sauté sur lui en disant qu'un membre du parti CNL n'a pas droit de parler et le chef de colline les a encouragés en leur disant de corriger cet opposant. La victime a été soignée à la maison de peur de subir d'autres violences tandis que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 25 juillet 2021, vers 21 heures, sur la colline Village IV, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, les prénommés Emmanuel et Aruf, membres du parti CNL, ont été tabassés par des Imbonerakure commandés par Anicet Ntakarutimana, chef de secteur Buringa et Lambert Harerimana alias Golden, chef des Imbonerakure dans ce secteur. Selon des sources sur place, l'os de la jambe d'Emmanuel a été cassé et a été alité au CDS du village IV de la zone Buringa. Selon les mêmes sources, ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés. L'appartenance au parti CNL a été le motif de ces violences.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 22 juillet 2021, vers 13 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Philippe, âgé d'environ 45 ans, jardinier, a été tabassé par un prénommé Christophe et un nommé Nzovu, tous Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir violé une fille mais celle-ci a démenti ces accusations. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont demandé une somme de 200.000 fbu à Philippe qui a refusé de payer et ils l'ont conduit dans un buisson se trouvant au fond de la colline où ils l'ont tabassé étant nu avant de le relâcher. La victime a été conduite au CDS Karuzi pour des soins et les tortionnaires sont restés libres.

Une fille torturée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 5 juillet 2021, vers 21 heures, au village III, sur la colline Nyeshanga, commune Gihanga, province Bubanza, Cécile Irankunda, âgée de 26 ans, serveuse dans un bistrot de la localité, native de la commune Buganda, province Cibitoke, a été battue à l'aide des gourdins au niveau des fesses et des jambes par un groupe d'Imbonerakure dirigés par Déo Maboneza, chef des Imbonerakure en commune Gihanga. Selon des sources sur place, cette fille rentrait de son travail et a croisé ce groupe d'Imbonerakure en patrouille et elle était accusée d'avoir refusé de faire des relations sexuelles avec Déo Maboneza. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont pris fuite mais Déo Maboneza a été arrêté le 6 juillet 2021 et détenu au cachot du poste de police de la commune Gihanga.

Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, vers 8 heures, dans un bar d'un nommé Bankuwunguka, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, Gamaliel Harerimana, âgé de 38 ans, sans appartenance politique connue, a été ligoté et tabassé à coups de poings, de gifles et de pieds par des Imbonerakure de cette colline dont le nommé Surwigano, commandés par un chef collinaire des Imbonerakure prénommé Emmanuel. Selon des sources sur place, la victime qui avait une dette envers ses voisins, Didace, Elie et Béatrice était partie en Tanzanie, il y avait quatre mois pour y chercher du travail afin de pouvoir payer ses dettes. A son retour, ces Imbonerakure l'ont croisé dans un bar et l'ont tabassé en l'accusant d'être un voleur. Selon les mêmes sources, ils l'ont par après conduit chez le chef de colline prénommé Marie qui a appelé des policiers et ces derniers l'ont conduit au cachot communal de la police.

Un Imbonerakure torturé en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 16 octobre 2021, vers 10 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi,

Audace Niyonkuru, âgé de 30 ans, Imbonerakure, a été tabassé par d'autres Imbonerakure de cette colline, sur l'ordre de leur chef collinaire Thérence Manirakiza, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir téléphoné un OPJ pour arrêter un homme avec qui il était en conflit. Ils l'ont tabassé en lui disant qu'il n'avait pas les compétences de faire arrêter quelqu'un sans passer par leur chef. Cet Imbonerakure a été également rayé de la liste des Imbonerakure de cette colline.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 25 octobre 2021, vers 22 heures, sur la colline Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Issa Ntaconayigize et Dieudonné Iradukunda, tous membres du parti CNL, ont été attaqués à leur domicile et tabassés à l'aide des gourdins par des Imbonerakure, Ignace, Désiré Niyubahwe, Emery, Harerimana, Bizimana, Fulgence, Pascal, Evariste Ciza, dirigés par leur chef, Déo Mabone. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites au cachot communal de Gihanga.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Kirundo

En date du 27 octobre 2021, sur la sous-colline Nunga, colline Yaranda, zone Kirundo rural, commune et province Kirundo, Alexis Rutayisire, membre du parti CNL, âgé de 31 ans, a été tabassé à l'aide des gourdins par des Imbonerakure de cette colline dont les surnommés Kirayi et Nyambwana, dirigés par Jean Bosco Kanyeshamba. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par des habitants qui ont été alertés par des cris de détresse. Après, Alexis Rutayisire a été d'abord conduit au CDS Kigozi avant d'être transféré à l'hôpital de Kirundo. Deux Imbonerakure ont été arrêtés et détenus à la position de police de la colline Yaranda.

Deux membres du parti CNL dont une femme torturés en commune Songa, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date 21 octobre 2021, sur la colline Kinwa, zone Kiryama, commune Songa, province Bururi, le prénommé Méthode, et Christella Nindamutsa, résidants sur cette même colline, tous membres du parti CNL, ont été tabassés à coups de pieds et de bâtons par des Imbonerakures, Gédéon Bahufise, Désire Nzambimana, Guénolé Ngabirerutahe et Jean Marie Ntawumenya, secrétaire communal du parti CNDD-FDD en commune Songa, enseignant aussi à l'ECOFO Kinwa, zone Kiryama. Selon des sources sur place, cette femme a été blessée au niveau des jambes et ils lui ont volé de l'argent et son téléphone mobile qu'elle possédait dans son sac à main. Ils les accusaient d'être des membres du parti CNL. Selon les mêmes sources, la fille a porté plainte chez l'administrateur de la commune Songa qui était avec un OPJ et Gédéon a accusé Christella qu'elle a injurié le président de la République.

Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date du 31 octobre 2021, vers 23 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, le prénommé Jean Marie, âgé de 33 ans, a été battu jusqu'à perdre connaissance par Berchmans, âgé de 34 ans et Fundi, âgé de 35 ans, tous Imbonerakure quand ils l'ont trouvé devant le ménage d'une femme prénommée Anitha, âgée de 27 ans. Selon des sources sur place, la victime était ivre et avait perdu le chemin mais ces derniers l'ont accusé qu'il faisait la cour à cette femme. Ces présumés auteurs lui ont pris une somme de 15 000 fbu. Selon les mêmes sources, le lendemain matin, il s'est rendu au poste de police pour se plaindre chez un OPJ, Pacifique qui l'a référé au CDS pour se faire soigner.

d'abord et aller saisir les autorités collinaires ensuite. Ces autorités collinaires ont obligé ces Imbonerakure de payer à la victime une somme de 45 000 fbu pour les factures des soins de santé.

Deux personnes torturées en commune Shombo, province Karuzi

En date du 8 novembre 2021, vers 21 heures, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, Eric Nibizi, âgé de 38 ans et son frère, Fabien Hakizimana ont été battus par des Imbonerakure dont Gatoto, Shabani, Salomon, Toto et Siyomvo. Selon des sources sur place, Eric Nibizi et Claude Nzambimana, âgé de 33 ans se sont battus suite à l'ivresse quand

Fabien est venu les séparer, ces Imbonerakure ont surgi et ils ont battu les deux frères. Selon les mêmes sources, Fabien a été blessé à la bouche et Eric a eu du mal au niveau des reins. Les deux victimes ont été conduites par leurs voisins au CDS Rusi, la même nuit.

Une personne torturée en commune et province Muramvya

En date du 13 novembre 2021, vers 18 heures, au marché de Muramvya, colline, commune et province Muramvya, Egide Nshimirimana, conducteur de taxi-vélo a été tabassé par des Imbonerakure jusqu'à perdre connaissance. Selon des sources sur place, du sang coulait de sa bouche et de son nez. Selon les mêmes sources, il a été conduit à l'hôpital de Muramvya tandis que ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 18 novembre 2021, vers 17 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Jérémie Abayo, soudeur, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé et blessé à la bouche par Makuriro, conducteur de taxi-moto, âgé de 28 ans, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur la place, la victime venait demander l'argent que le motard lui devait. Selon les mêmes sources, Salvator Ndiokubwayo, Roger Niyonkuru et Manassé Ndagatamiye, âgé de 36 ans sont intervenus et les ont réconciliés. Le présumé auteur a payé la facture des soins au CDS Rabiho en plus des frais qu'il lui devait.

Une fille élève torturée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique qu'en date du 14 novembre 2021, sur la sous-colline Bihomvora, colline et zone Murima, commune et province Kayanza, Eugénie Akimana, élève en 9^{ème} à l'ECOFU Murima, a été battue sévèrement par Claver, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était allée puiser de l'eau et sur son chemin de retour, Claver l'a attrapée et l'a battue en lui reprochant qu'elle est membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par des passants. Le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2021 indique qu'en date du 21 novembre 2021, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Fabrice, âgé de 19 ans, a été tabassé par trois Imbonerakure Issa Nizigiyimana, Jean Marie et Gérard. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir volé une somme d'argent équivalente à 100 000 fbu dans un cabaret de Bella. Selon les mêmes sources, Pacifique, cabaretier avait appelé ces Imbonerakure pour l'aider à faire une enquête de Fabrice qui aidait celui qui grille des brochettes à ce cabaret et ils l'ont tabassé. La

victime a été conduite au CDS Buhiga qui l'a référé à l'hôpital Buhiga et la victime a été transférée à l'hôpital de référence de Karuzi où elle a été hospitalisée. Le cabaretier et ces imbonerakure ont pris le large. En date du 26 novembre 2021, ces Imbonerakure ont été aperçus en train de se promener dans la localité.

Une femme membre du parti CNL torturée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 23 novembre 2021, sur la colline Rubagabaga, zone Mbirizi, commune Gatara, province Kayanza, Spéciose Ndindamagambo, âgée de 58 ans, membre du parti CNL, a été tabassée à son domicile par des Imbonerakure, Thacien Niyonkuru, directeur de l'ECOFO Kibenga accompagné par Claude, responsable des Imbonerakure en commune Gatara. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir voté pour le parti CNL lors des élections de 2020 et elle avait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD malgré des intimidations subies à maintes reprises par ces Imbonerakure. Selon les mêmes sources, Spéciose a été évacuée vers le CDS Maramvya pour des soins médicaux tandis que les présumés auteurs de ces violences n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL torturé en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 28 novembre 2021, sur la colline Rugendo, commune Mugina, province Cibitoke, Jean-Marie Hakizimana, membre du parti CNL, a été tabassé à coups de gourdin et a été blessé au niveau du bras par un groupe d'Imbonerakure armés de machettes et de gourdins dirigés par Lévis Habonimana. Selon des sources sur place, ils ont trouvé Jean-Marie Hakizimana à son domicile et l'ont accusé de refuser d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, Jean Marie Hakizimana a été évacué vers une structure sanitaire proche de la localité pour des soins médicaux.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune et province Bururi

En date du 8 décembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Rushemeza, zone Muzenga, commune et province Bururi, Marc Niyonkuru, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé à l'aide des gourdins et des bâtons dans un bistrot appartenant à Elysée Nisengerimana, Imbonerakure de cette colline par Athanase Nishimwe, Colonerio Ngendakuriyo et Elysée Nisengerimana, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau de la tête et du bras droit. Ils l'ont accusée de s'être désolidarisée avec eux lorsqu'ils ont été arrêtés au mois de novembre 2021 après être accusés de vol à main armée. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte auprès du chef de colline, Justin mais en vain. Ces trois Imbonerakure ont par après pris fuite.

Trois élèves torturés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 8 décembre 2021, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Idrissa et ses deux camarades de la 5^{ème} année à l'ECOFO Nyanza-lac VI ont été tabassés à coups de bâton par leur enseignant Tharcisse Bizimana, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes ont été blessées au niveau des doigts et du visage. Le présumé auteur les frappait en les intimidant qu'elles ne pouvaient pas porter plainte contre lui. Selon les mêmes sources, leurs parents ont porté plainte auprès du Directeur Communal de l'Enseignement Nyanza-lac mais en vain. Signalons que le Ministère de l'Education Nationale, dans son règlement scolaire a interdit les châtements corporels dans le cadre du respect des droits de l'enfant.

Un magistrat torturé en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 13 décembre 2021, à la 5^{ème} avenue, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, Paul Nshimirimana, magistrat de la TGI Bujumbura rural a été torturé par deux policiers attachés au poste de police de la zone Kanyosha. Selon des sources sur place, Jean a été arrêté quand il était dans un véhicule de transport en commun. Ces policiers lui ont accusé de ne pas porter le masque. Selon les mêmes sources, Jean a été tabassé à l'aide des coups de bastonnades, de pieds et de poings. Ces policiers lui ont demandé d'argent pour qu'il soit libre et tranquille ce qu'il a refusé et il a été conduit aux cachots de la zone Kanyosha. La victime a continué d'être battu, malmené et persécuté à l'intérieur du cachot durant plus d'une heure. Dans l'après-midi du 14 décembre 2021, les deux policiers ont été arrêtés par la police et conduits au poste de police de la commune Kanyosha pour interrogatoire. Après cette séance d'interrogatoire, le même jour, ils ont été conduits à la prison de Mpimba.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 14 décembre 2021, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Eric Ntirandekura, âgé de 35 ans, a été battu par Cyriaque Niyonkuru, âgé de 34 ans et Tharcisse Kamagunira, âgé de 47 ans, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime avait prêté son téléphone à Tharcisse et après quelques temps, quand il est allé demander son téléphone, il l'a trouvé avec Cyriaque et les deux se sont mis à l'injurier puis l'ont tabassé jusqu'à perdre connaissance. La victime a été hospitalisé au CDS Nyabikere tandis que les présumés auteurs ont pris le large.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 25 décembre 2021, vers 18 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Dieudonné Nkeshimana, âgé de 38 ans, cultivateur, a été tabassé par un groupe de 4 Imbonerakure commandés par Thérance Manirakiza, âgée de 35 ans, responsable des Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, la victime était en train de séparer des gens qui se battaient. Lorsque ces Imbonerakure sont arrivés à cet endroit, ils ont tabassé Dieudonné Nkeshimana sans demander la raison de leur bagarre. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers le CDS Nyabikere où elle a été hospitalisée. Les auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 13 janvier 2022, au centre-ville de Bujumbura, à la route entre Piazza et l'ancien marché centrale de Bujumbura, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Géneviève Ntihabose, originaire du quartier Muramvya, zone Kinama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie a été malmenée par des policiers dont Keza et Shirira, accusée de vendre des fruits dans un lieu interdit. Selon des sources sur place, ces policiers ont renversé les fruits qu'elle vendait et lui ont roué de coups. La victime a été emprisonnée au cachot du poste de police de la zone Rohero et a été relâchée suite à l'intervention de l'administrateur de la commune Mukaza, Rénovat Sindayihebura.

Un membre du parti CNL torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 11 janvier 2022, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un prénommé Charles, membre du parti CNL, âgé de 40 ans, a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par leur chef appelé Kiyembe et le chef de colline, Cyprien Hategekimana. Selon des sources sur place,

ces Imbonerakure l'ont ligoté les bras au dos avec une corde toute la nuit jusqu'à 6h30 minutes. Selon les mêmes sources, l'origine de cette torture est que Charles avait battu une femme nommée Niyonzima, âgée de 37 ans, l'accusant d'avoir consommé une somme de 20.000 Fbu qu'il lui avait donnée pour la conserver. Charles a également été accusé d'avoir injurié le chef de colline quand il est venu intervenir.

Un enfant torturé en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 10 janvier 2022, vers 9 heures, sur la colline Buhoro, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Jones Ngabirano, âgé de 15 ans, a été tabassé par des Imbonerakure Jean Marie, Oscar, Prosper, Sophonie et Nyabenda. Selon des sources sur place, Ngabirano a été tabassé étant ligoté depuis 9 heures jusqu'à 17 heures et présentait des blessures sur ses bras. Il a été accusé d'avoir volé une somme de 100 000 Fbu chez Jean Marie. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs ont été arrêtés puis conduits au poste de police de la commune Mugongo-Manga et la victime a été conduite au CDS Rwibaga.

Une personne torturée en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 30 décembre 2021, au bureau de la permanence communale du parti CNDD-FDD, commune Shombo, province Karuzi, Elie Niragira, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 35 ans, originaire de la colline Gatabo, zone Nyabibuye, commune Shombo, a été tabassé à 20 coups de bâtons par Désiré Ndahabonimana, secrétaire communal du CNDD-FDD en complicité avec le chef des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Elie a été accusé d'avoir publié sur des réseaux sociaux des photos et de demander de l'aide pour Egide, âgé de 8 ans, originaire de la colline Kiyange, zone Nyarurambi de la même commune malade suite aux brûlures causées par l'épilepsie. Après, l'enfant dont sa mère Gisèle Bashingwanubusa, âgée de 50 ans, est indigente, a été conduit par des bienfaiteurs à l'hôpital de Gitega pour des soins médicaux.

Une personne torturée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 février 2022 indique qu'en date du 24 janvier 2022, vers 22 heures, sur la sous-colline Kabirizi, colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, Elie Bimenyimana a été tabassé par un groupe de 7 membres de la milice Imbonerakure de la localité en patrouille nocturne. Selon des sources sur place, la victime a été alitée à l'hôpital de Bubanza et les auteurs présumés ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Bubanza avant d'être relâchés, le lendemain.

Deux enfants battus en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 12 février 2022, vers 17 heures, sur la sous-colline Kabirizi, colline et zone Kigoma, commune Bugabira, province Kirundo, Jean Paul Ndayishimiye, âgé de 12 ans et Fabrice Iradukunda, âgé de 15 ans, ont été battus par caporal-chef Etienne Bashirahishize, 69575 de la matricule, militaire du 110^{ème} bataillon, situé à Mudubugu. Selon des sources sur place, il les accusait d'impolitesse. Selon les mêmes sources, la population avoisinante s'est révoltée contre ce militaire. Le commissaire communal de Bugabira s'est rendu sur les lieux pour le rétablissement de l'ordre. Le militaire s'est enfermé dans sa maison pendant que la population assiégeait sa demeure mais il a été sorti de la maison par force par ce commissaire qui l'a conduit au cachot.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 8 février 2022, au bord du lac Tanganyika, sur la colline et zone Kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, Désiré Nduwayo, Imbonerakure, a été tabassé par Oscar Mpfukamensenge, enseignant à l'ECOFO Kabonga et secrétaire du parti CNDD-FDD sur la colline et zone Kabonga, son adjoint Augustin Ntiranyibagira alias Ryoya, Franck Kagoma et Javan Ndiwokubwayo, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était accusée de les avoir injuriés. Selon les mêmes sources, Désiré et ses tortionnaires ont été arrêtés en date du 11 février 2022 et conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'injures et imputation dommageable tandis que les présumés auteurs étaient accusés de torture comme l'indique son dossier 3561/NTG/NYLC/16948. Selon les témoins, ces messages portaient sur la réalité car Désiré commentait sur un des jeunes du nom d'Otmar Bucumi qui avait été arrêté par la police du commissariat communal de Nyanza-lac accusé de vol du matériel de PRODAPP.

Un enfant torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 7 février 2022, sur la colline Gatonga, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, Charles Ntirampeba, âgé de 12 ans et élève en 1^{ère} année à l'ECOFO Gatonga, a été tabassé à coup de bâton par Léonard Barakamfitiye, chef de colline Gatonga et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il l'accusait de lui avoir volé son téléphone au moment où cet enfant était allé chercher du feu dans le restaurant sis sur cette colline et appartenant au même chef de colline. Selon les mêmes sources, par après, ce téléphone a été trouvé ailleurs. L'entourage dit que Charles est tombé dans un piège préparé contre son père, Gérard Ntamahungiro, secrétaire collinaire du parti CNL. Charles a eu peur de se rendre au CDS et ses parents achètent des médicaments qu'il prenne à la maison. Le présumé auteur n'a pas été inquiété car il est protégé par son parti.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Shombo, province Karuzi

En date du 28 février 2022, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, vers 22 heures, un prénommé Elie, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 48 ans, a été tabassé par Gérard Ndayisenga et Emmanuel Ngendakubwayo, tous les deux âgés entre 40 ans et 45 ans, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, Elie était avec Désiré Havyarimana, âgé de 27 ans, aussi membre du même parti dans un cabaret en train d'étancher sa soif quand il a vu ces deux membres de la milice Imbonerakure. Elie a dit : « voilà les bérêts rouges arrivent » et ces Imbonerakure ont sauté sur lui et l'ont tabassé à coups de bâtons qu'ils avaient et lui ont pris une somme de 42.600 fbu qu'ils ont donné à un cabaretier pour les confisquer. En date du 1^{er} mars 2022, Elie a porté plainte chez un OPJ qui a convoqué les deux présumés auteurs et ce cabaretier. Ces deux membres de la milice Imbonerakure ont été infligés une amende de 50.000 fbu et ont été détenus au cachot pendant de deux jours tandis que le cabaretier a été infligé une amende de 100.000 fbu.

Trois étudiants torturés en commune et province Gitega

Dans la soirée du 20 avril 2022, au Campus Zege, zone, commune et province Gitega, Blaise, étudiant à l'Université du Burundi, membre du parti CNL, a été battu par d'autres étudiants membres de la milice Imbonerakure commandés par Dieudonné Ciza en provenance de Bujumbura, au Campus Mutanga. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs étaient venus pour superviser les élections

des représentants généraux des étudiants dudit campus. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure du Campus Mutanga ont organisé une patrouille nocturne aux enceintes de ce Campus. Blaise a été battu après qu'il ait été incapable de chanter l'hymne du parti CNDD-FDD comme ils lui avaient exigé. Ces Imbonerakure en provenance du Campus Mutanga ont également battu et blessé deux autres étudiants dans leurs chambres. Ces derniers ont été fait soigner dans une des structures médicales de la province Gitega.

Un membre du parti CNL torturé en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mai 2022 indique qu'en date du 17 avril 2022, sur la colline Nyentakara, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, un nommé Ntirampeba, âgé d'environ 60 ans, membre du parti CNL, a été tabassé par ses deux filles Diane et Anne, membres de la Ligue des femmes Bakenyerarugamba du parti CNDD-FDD en collaboration avec leur frère Désiré Bizabigomba, policier. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'appartenir au parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Nyentakara pour bénéficier des soins tandis que les présumés auteurs sont restés libres.

Un membre de la milice Imbonerakure torturé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 16 mai 2022, vers 23 heures, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, Elie Nizigiyimana, membre de la milice Imbonerakure et membre du Comité Mixte de Sécurité, a été battu par des membres de ce comité dirigés par leur chef, Louis Ndikumana alias Mutipe, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir saboté la ronde nocturne. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à la Polyclinique Centrale de Bujumbura pour des soins mais ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une fillette torturée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 19 mai 2022, sur la colline Nyabutare, zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, Aline Niyonkuru, âgée de 16 ans, a été battue et blessée par son voisin, Alexis, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la famille de la victime a porté plainte auprès de l'administrateur communal et de la police mais il n'y a pas eu de suite. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Nyabutare où elle a été alitée pendant 3 jours.

Une femme membre du parti CNL torturée en commune Gisuru, province Ruyigi

En date du 27 mai 2022, vers 16 heures, sur la colline Kinama, commune Gisuru, province Ruyigi, Joselyne Nsabimana, âgée de 60 ans, militante du parti CNL, a été tabassée par deux membres de la milice Imbonerakure, Gaspard Nyawenda surnommé Gitenge, ancien chauffeur de la commune Gisuru et Clément Ikorukwigomba. Selon des sources sur place, cette vieille femme rentrait de ses champs et en cours de chemin, elle s'est arrêtée sur une fontaine pour boire de l'eau et ces deux Imbonerakure se sont mis à la ruer des coups en l'accusant qu'elle et son époux ont refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, cette victime a été blessée au niveau du visage, de la tête et édentée par ses bourreaux. La victime a été conduite à l'hôpital de Gisuru tandis que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Un enseignant torturé en commune Gatara, province Kayanza

En date du 31 mai 2022, dans l'après-midi, sur la colline Muhingira, commune Gatara, province Kayanza, Gédéon Niyimbona, enseignant au Lycée communal Gatara a été battu par des élèves de cette même école, membres de la milice Imbonerakure, aux enceintes de cet établissement. Selon des sources sur place, il était allé faire passer une évaluation de chimie en Science 3. Selon les mêmes sources, ces élèves faisaient des répétitions de danses et des chants du parti CNDD-FDD ce qui dérangeait des élèves qui effectuaient l'évaluation. A maintes reprises, il leur a interdit de continuer à faire du bruit et ils l'ont pris au niveau de la gorge et l'ont battu. Par après, il a saisi la direction de cette école mais rien n'a été fait. Les enseignants collègues de la victime ont menacé de suspendre les activités si rien n'est fait pour rétablir l'enseignant agressé dans ses droits. L'enseignant subit des intimidations de certains membres du parti au pouvoir pour classer sans suite le dossier étant donné que les agresseurs sont du même parti.

Un membre du parti FRODEBU Nyakuri torturé en commune Ntega, province Kirundo

En date du 30 mai 2022, au bar Kukanyambo, commune Ntega, province Kirundo, Séverin, secrétaire régional du parti FRODEBU Nyakuri a été battu et blessé à l'aide d'une bouteille vide au niveau du front gauche par Philippe Ngabonziza, ex-administrateur de Ntega, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était assise avec l'administrateur actuel quand il a été battu. Selon les mêmes sources, Séverin a été conduit au CDS Ntega pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été arrêté par le procureur de Kirundo et a été conduit au cachot du parquet de Kirundo.

Deux enfants torturés en commune et province Ruyigi

En date du 3 juin 2022, au quartier Sanzu, au chef-lieu de la commune et province Ruyigi, Eliezer résidant à ce même quartier et Landry résidant sur la sous-colline Nyabinaga, âgés respectivement d'environ 15 ans et 16 ans, dont l'origine n'a pas été connue, ont été tabassés par Jérôme, Imbonerakure et aussi chargé de la sécurité dans ce secteur et Edgar du quartier Sanzu III. Selon des sources sur place, les victimes ont été brûlées à l'aide des sachets et des bouteilles en plastique, au niveau des jambes, des pieds, des bras et des mains. Ils étaient accusés d'avoir volé. Après, ils les ont conduits à bord d'une moto vers une destination inconnue. Selon les mêmes sources, des bienfaiteurs de la localité sont allés au cachot du commissariat de police de Ruyigi pour les chercher mais ils ne les ont pas vus.

Deux enfants torturés en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 8 juin 2022, vers 18 heures, sur la colline Mugendo-Mugaruro, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, Innocent Nkeshimana, Révocat Irankunda, respectivement âgés de 13 ans et 15 ans ont été tabassés par Potien Nsaguye, membre du parti CNDD-FDD, accompagné par des membres de la milice Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, ces deux enfants ont été accusés d'avoir volé une somme de 50.000 fbu se trouvant dans une maison abritant un moulin de Pontien Nsaguye quand ce dernier était sorti pour se soulager. Selon les mêmes sources, Pontien a constaté que l'argent a été volé après 30 minutes de son retour et il a couru derrière ces enfants, les a arrêtés, les a tabassés en complicité des membres de la milice Imbonerakure de la localité. Des traces de bâtons étaient visibles sur leur corps ainsi que des traces de corde. Ces enfants ont été conduits au poste de police de la commune Nyabiraba.

Cinq personnes dont trois membres du parti CNL torturées en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 juin 2022 indique qu'en date du 26 juin 2022, sur la colline Gasenga, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, quatre membres d'une même famille dont Ernest Habonimana, son frère Egide Niyukuri et Libérathe Kibinakanwa, une vieille femme, âgée de 80 ans et leur visiteur prénommé Claude, originaire de la colline Nyakazi, ont été tabassés par un groupe de jeunes Imbonerakure dirigé par un prénommé Erasme représentant des jeunes Imbonerakure sur la colline Gasenga, Sadock Kwizera, Havyarimana et d'autres. Parmi ces victimes figurent trois membres du parti CNL dont Claude. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont arrêté Claude et l'ont conduit dans la famille qui l'avait hébergé en l'accusant qu'il n'avait pas de la carte nationale d'identité. Ils ont battu tous les membres de cette famille dont deux garçons ont été blessés au niveau de la tête lorsqu'ils portaient secours à leur père qu'ils avaient ligoté. La situation s'est apaisée grâce à l'intervention du chef de cette colline, Apollinaire Hatungimana qui est parti avec le visiteur. La famille attaquée a porté plainte auprès de l'OPJ du poste de police de Gatwe contre ces Imbonerakure mais cet OPJ a refusé de les recevoir. Selon les proches de cette famille, les infirmiers du CDS «Bungabunga Ubuzima» de Gatwe ont eux aussi refusé de les soigner arguant qu'ils n'avaient pas de frais de caution.

Une personne torturée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 juillet 2022 indique qu'en date du 20 juin 2022, à la plage de pêche de Minago, commune et province Rumonge, Sylvestre Nduwimana, capitaine d'un bateau de pêche de Minago, résidant sur la colline Rutumo, commune et province Rumonge, a été tabassé à l'aide des fils électriques par Célestin Niyongabo alias Gabo, chef de la position marine située sise à Minago. En date du 10 juillet 2022, la victime a été conduite au CDS Minago où elle a été alitée après qu'elle ait été conduite au cachot de la zone de Minago et que des policiers ont refusé de le recevoir à cause de la gravité l'état de santé de Sylvestre. Selon des sources sur place, Sylvestre Nduwimana a été emmené par ce militaire à cette position pour la tabasser après avoir été accusée d'avoir volé chez ce militaire à Minago une somme de 150 mille fbu et 2 flashs disques en complicité avec un enfant du voisinage. Ce dernier a été attrapé en train de vendre ces objets volés et il a dénoncé Sylvestre comme étant le responsable du vol. Frédéric Sinkibakira, chef collinaire de Rutumo a confirmé les faits et a demandé que le présumé auteur assure la prise en charge médicale de la victime et qu'il soit traduit en justice.

Une personne torturée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura Rural

En date du 15 juillet 2022, vers 20 heures, sur la colline Jenda Rural, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura Rural, Jean Niyongabo, domestique chez Alexandre Gikonyonzi, originaire de la colline Murago, zone Mubuga, commune et province Gitega, a été tabassé par Jean Claude Nibigira, Georges Nizigiyimana et Kwizera, tous membres de la milice Imbonerakure en patrouille. Selon des sources sur place, ces derniers ont volé une somme de 58 000 fbu à la victime qu'ils ont accusée de n'avoir pas une carte nationale d'identité. Selon les mêmes sources, Jean Niyongabo a été conduit à l'hôpital de Jenda pour des soins médicaux tandis que ces présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de Jenda.

Deux personnes de la composante sociale Twa torturées en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 22 juillet 2022, vers 2 heures, sur la colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, Paul Hatungimana et Déo Nshimirimana, tous de la composante sociale Twa et résidants au site Gihinga, ont été torturés par des membres de la milice Imbonerakure dont Gordien Munezero et Jean Marie, en patrouille. Selon des sources sur place, ces victimes ont été surprises en train de défoncer la porte d'un stock des pommes de terre appartenant à Munezero. Selon les mêmes sources, la police est intervenue et les a conduites au cachot de police étant dans un état critique. L'administrateur de la commune Kayokwe, Honoré Hatungimana, accompagnée par le commissaire de police de cette commune, Gérard Nahimana et Roméo, représentant du Commissaire Provincial de police a organisé une réunion à l'intention des habitants du centre Mwaro pour étudier l'état de sécurité dans cette province.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Gashoho, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 août 2022 indique qu'en date du 13 août 2022, à la permanence du parti CNDD-FDD en commune Gashoho, province Muyinga, Jean Nzisabira et Léopold Barera, tous membres du parti CNL sur la colline Muruta, zone Gisanze de la même commune ont été tabassés par des membres de la milice Imbonerakure dont le secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Ernest Cishatse alias Petit accompagné par Fulgence Mfuranzima et Rugerinyange respectivement responsables de ce parti au niveau de la zone Gisanze et de la colline Muruta. Nzisabira Jean qui a eu des fractures au niveau du bras et Léopold qui a aussi souffert ont été conduits à l'hôpital de Muyinga où ils ont été hospitalisés. Selon des sources sur place, ces victimes participaient aux activités de leur parti sur la colline Muruta, zone Gisanze, commune Gashoho, province Muyinga quand ces membres de la milice Imbonerakure les ont attaqués et se sont introduits dans la permanence du parti CNL où se déroulaient les activités d'accueil du comité provincial de ce parti. Selon les mêmes sources, ces membres de la milice Imbonerakure ont arrêté ces victimes et les ont conduites par force à bord des motos jusqu'à la permanence du parti CNDD-FDD à Gashoho où ils les ont battues.

Deux personnes torturées en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 août 2022 indique qu'en date du 19 août 2022, sur la colline Ngomante, commune Giharo, province Rutana, Munezero, conducteur de taxi-moto, de la colline Bugondo et un infirmier de l'hôpital appelé « chez Buyoya » ont été tabassés à coups des mains et de pied un responsable provincial du SNR à Rutana. Selon des sources sur place, Munezero a d'abord été blessé fusillé au niveau du bras par ce responsable provincial du SNR, très tôt le matin quand il était avec Ferdinand, conducteur de taxi-moto, en provenance de la Tanzanie et ils transportaient du carburant frauduleux mais Ferdinand de la colline Kabingo a pu se sauver. Selon les mêmes sources, ce responsable du SNR a battu l'infirmier quand il l'a trouvé en train de soigner Munezero. Deux patrons de ces deux conducteurs de taxi-moto, Vianney de la colline Butezi et Runyabuye de la colline Kabingo, qui étaient venus les voir ont été arrêtés par ce responsable provincial avant d'être libérés après lui avoir payé 1 million de fbu chacun de rançon.

Un détenu amputé de ses parties génitales en commune et province Rumonge

En date du 23 août 2022, vers 17 heures, au cachot du commissariat provincial de Rumonge, Célestin Sakubu, âgé de 44 ans, père de 3 enfants, est revenu des latrines après que ses parties génitales aient été amputées¹. Selon des sources sur place, dès son retour, ses codétenus ont constaté qu'il saignait beaucoup et ont alerté la police. Selon les mêmes sources, un policier qui est intervenu, a trouvé le

pénis et les testicules de la victime sur un siège des latrines et les a fait enterrer. Sakubu a été conduit à l'hôpital public de Rumonge pour des soins médicaux. En date du 22 août 2022, vers 2 heures du matin, Sakubu avait été arrêté au Camp militaire de Rukinga où il s'était introduit et il y avait battu un commandant dudit Camp lors d'un interrogatoire avant d'être remis à la police de Rumonge.

Un informateur du SNR et membre de la milice Imbonerakure torturé en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 septembre 2022 indique qu'en date du 9 septembre 2022, vers 20 heures, au bar Atlantique, sur la colline centre-ville, commune et province Bubanza, David Hagabiyaremye, membre de la milice Imbonerakure et informateur du SNR en commune Bubanza, a été battu par Jean Marie, chef de corps du commissariat provincial de Bubanza et S3 du commissariat provincial de police de Bubanza sur l'ordre d'Alexandre Ngoragoze, Secrétaire Provincial du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été battue avant d'être arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial de Bubanza où des codétenus ont alerté et ont refusé sa détention vu la précarité de l'état de santé de cette victime. Selon les mêmes sources, par après, la victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza pour des soins médicaux et elle y a été admise. David avait dénoncé un vol de sucre et d'engrais chimiques commis par Alexandre Ngoragoze auprès des autorités. Rappelons qu'une quantité de sucre et d'engrais chimiques avait été saisie par des agents du SNR à la permanence provinciale du parti CNDD-FDD où Alexandre Ngoragoze l'avait cachée.

Un enfant torturé en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date 5 Mukoro, ~~commune Bugendana, province~~ Gitega, Joël Tuyisenge, âgé de 16 ans a été arrêté et conduit au cachot de police de la commune Bugendana accusé de vol de téléphone. Selon des sources sur place, Joël était avec Joseph, son ami dans la salle de cinéma quand ce dernier a donné l'argent à Joël pour aller lui acheter du lait et un beignet. Après, Joseph a accusé Joël de lui avoir volé son téléphone. Selon les mêmes sources, pendant que Joseph propageait ces accusations contre Joël, un autre enfant appelé Willy Niyonkuru est venu avec le téléphone disant que c'est Joseph qui le lui avait donné pour aller le charger. Par après, Joël est parti remettre un gobelet et en revenant Joseph a encore déclaré que son téléphone venait d'être volé par Joël. Ainsi, celui-ci a été arrêté et conduit à une position de police où il a été battu par un policier et il a crié au secours. D'autres enfants qui étaient dans la salle de cinéma sont intervenus pour témoigner que Joël a été accusé injustement et le policier a cessé de le battre mais il a conduit Joël au cachot. Après 5 jours de détention, l'OPJ Léonidas Ndikumana a auditionné seulement Joseph mais il a refusé d'écouter l'accusé et ses témoins alors que ces derniers se sont présentés trois fois chez l'OPJ qui les a rejetés prétextant qu'il n'avait pas de temps mais il leur disait plutôt que Joël doit payer 150.000 fbu constituant les dépenses déjà utilisées pour cette affaire. En date du 13 septembre 2022, les parents de la victime accompagnés par des témoins à décharge se sont présentés chez l'OPJ mais ce dernier les a rejetés en leur disant qu'il était dans une campagne de distribution des moustiquaires.

Un enfant torturé en commune Giheta, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date du 30 août 2022, sur la colline Bihororo, zone et commune Giheta, province Gitega, Papias Sibomana, âgé de 16 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Giheta I, a été battu par Richard Hatungimana, enseignant. Selon des sources sur place, cet enseignant a trouvé cet enfant dans une famille, l'a pris et l'a battu, l'a brisé

les doigts et l'enfant a été secouru par des voisins. Selon les mêmes sources, le lendemain, ses parents ont porté plainte chez un OPJ à Giheta qui a convoqué l'enseignant mais ce dernier a refusé de comparaître. Par après, les parents ont fait recours au Procureur de la République de Gitega qui a intimé l'ordre à l'OPJ de Giheta de l'arrêter. Cependant, les parents de la victime ont été surpris de voir que cet enseignant a été arrêté et détenu au cachot de la PJ Giheta où il est resté seulement trois jours avant de le libérer sans qu'ils soient entendus.

Un membre de la milice Imbonerakure torturé en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 septembre 2022 indique qu'en date du 11 septembre 2022, à l'hôtel Shinge-Rugero appartenant au colonel Anastase, colline Nyange-Bushaza, commune et province Kirundo, Callixte Ndikumana, infirmier, membre de la milice Imbonerakure, a été battu, blessé au niveau du front et de tête avant d'être jeté dans un caniveau de cet hôtel par Hadji Ndorimana, membre de la milice Imbonerakure, enseignant l'accusant de les espionner au moment de la rencontre du colonel Anastase et ses alliés. Selon des sources sur place, il s'était caché tout près d'eux se camouflant comme quelqu'un qui est au cabaret. Selon les mêmes sources, les habitants de ce quartier l'ont amené à l'hôpital pour des soins médicaux. Le lendemain, Callixte Ndikumana a été arrêté à son domicile par la police et l'ont amené au parquet où il est détenu.

Une personne torturée en commune et province Rutana

En date du 19 septembre 2022, au bureau du SNR, au chef-lieu de la province Rutana, un commerçant du nom de Nisubire a été battu à coups de bâton sur les fesses et sur d'autres parties du corps par le responsable provincial du SNR à Rutana, Pépin Habimana en présence du Gouverneur de cette province, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, il venait d'être arrêté dans son magasin par Pépin Habimana qui l'a conduit dans son bureau où il a été battu jusqu'à uriner du sang. Selon les mêmes sources, après sa relaxation, Nisubire est allé se faire soigner à l'hôpital de Rutana étant dans une situation critique. Avant cet incident, Nisubire avait envoyé un message par téléphone à son ami Niyongabo alors que le téléphone se trouvait dans les mains du responsable du SNR tandis que Niyongabo était au cachot du commissariat communal de Rutana, depuis le 17 septembre 2022 suite à un conflit lié au carburant avec le Gouverneur. Le message était d'informer au Président de la République que lui et son ami, commerçants étaient en train d'être malmenés par les autorités de Rutana plus que d'autres commerçants.

Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 septembre 2022 indique qu'en date du 23 septembre 2022, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Gilles Ndayishimiye, natif de la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural a failli être tué dans la réserve naturelle de la Rukoko par Lionel Nshimirimana, chauffeur au SNR, un prénommé Moses et un surnommé Sniper, tous membres de la milice Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, Gilles Ndayishimiye a été arrêté et ligoté par ces gens qui l'ont par après conduit dans cette réserve naturelle de Rukoko pour le tuer et il a été secouru par l'intervention des habitants de cette colline. Gilles avait été accusé par ces derniers d'avoir volé un téléphone portable. En date du 29 septembre 2022, Kigeri, responsable des Imbonerakure, Laurent Ndayishimiye, responsable du parti CNDD-FDD et Olivier Nzitunga, chef du conseil collinaire du parti CNDD-FDD sur cette colline ont arrêté Lionel Nshimirimana et l'ont conduit dans un lieu non précisé tandis que Moses a pris le large.

Un étudiant torturé en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 septembre 2022 indique qu'en date du 25 septembre 2022, vers 23 heures, au campus Mutanga, zone Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Emile Mairo Nduwimana a été battu et blessé par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Emile a été appréhendé par un groupe de membres de la milice Imbonerakure dudit campus en patrouille. Selon les mêmes sources, malgré qu'il a exhibé ses documents à ces Imbonerakure pour son identification, il a été conduit au pavillon 9 quartier général de ces Imbonerakure où il a été battu et poignardé à la gorge. Il a été conduit dans sa chambre au Tropicana 2 avant que ses collègues l'amènent à l'Hôpital.

Deux membres du parti UPRONA torturés en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2022 indique qu'en date du 27 septembre 2022, du matin au soir, sur la colline Buyaga, zone Muzye, commune Giharo, Siméon et Theoneste, membres du parti UPRONA, ont été arrêtés, conduits au bord de la rivière Muyovozi où ils ont été retrouvés en train d'être battus par une dizaine d'Imbonerakure dirigé par Ruhoranyi, responsable collinaire du CNDD-FDD et Zacharie, chef collinaire de ladite colline. Par après, ils les ont conduits dans la nuit, au cachot de police de Rutana. Les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés. Selon des sources sur place, sur la colline Kibimba, commune Giharo, province Rutana, Siméon et Theoneste ont été appréhendés chez eux, vers 7 heures de cette même date et vers la fin de la journée, ils ont été retrouvés en train d'être battus à coups de pied, des bâtons et des chicotes un peu partout. Ils les menaçaient de les jeter dans la rivière Muyovozi une fois morts. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de détourner de l'argent de la coopérative Sangwe et de trahir le parti au pouvoir CNDD-FDD en adhérant au parti politique UPRONA. Cependant, des conflits fonciers sont à l'origine de cette torture. Theoneste avait été mandaté au niveau de la justice par la population cultivant des marais de la rivière Malagarazi que le Gouverneur, Olivier Nibitanga, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD, Sylvain Nzikoruriho et Rénovat avaient tenté de s'approprier mais en vain.

Un chef de colline torturé en commune Kibago, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique qu'en date du 9 octobre 2022, sur la colline et zone de Kiyange, commune Kibago, province Makamba, Prosper Niyogakiza, chef de cette colline, membre du parti CNDD-FDD, a été battu et blessé à coups de poing au niveau de la poitrine, de la tête et des organes génitaux par un groupe de trois membres de la milice Imbonerakure dont Yusuf, leur chef, tous résidents sur cette même colline. Selon des sources sur place, ces membres de la milice Imbonerakure ont battu ce chef de colline en complicité avec Seth Minani, représentant collinaire du parti CNDD-FDD, ex-chef de cette colline au cours du mandat passé. Selon les mêmes sources, Prosper est tombé en syncope suite à ces coups in-fligés par ces membres de la milice Imbonerakure et il a été conduit au CDS de Kiyange avant son transfert à l'hôpital de Makamba, en date du 10 octobre 2022. La population est intervenue pour secourir le chef de colline en arrêtant Yusuf et l'a conduit à une position policière dont le responsable l'a relâché juste après.

Une personne torturée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 octobre 2022 indique qu'en date du 15 octobre 2022, sur la colline Munyinya, zone Kabuye, commune et province Kayanza, Emile Nzokirantevye, cultivateur, a été battu à coups de bâton et blessé au niveau de la jambe par Gabriel Sinumvayaha, responsable collinaire des Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, il a été accusé

d'avoir détruit une haie antiérosive de Gabriel Sinumvayaha quand il labourait son champ se trouvant au-dessus de celui-ci. Selon les mêmes sources, la victime s'est rendue au centre de santé Kabuye pour des soins médicaux avant que Mathieu Manirakiza, chef collinaire Munyinya et ce présumé auteur lui exigent de payer une somme de 30 mille fbu destinée aux notables de la colline afin de pouvoir le réconcilier avec Gabriel.

Un élève torturé en commune et province Bubanza

Dans la nuit du 24 octobre 2022, au centre, commune et province Bubanza, Fabrice Iteriteka, élève en 1^{ère} année, section Electricité Industrielle à l'Ecole Technique de Bubanza, a été tabassé au dortoir par Yves Misigaro de la 2^{ème} année électromécanique chargé des dortoirs, Salomon Nsonerimana de la 2^{ème} année informatique de maintenance chargé de la sécurité à cette école et Innocent Mpawenayo de la 3^{ème} année informatique de maintenance chargé de l'entretien de l'école, tous membres de la Ligue des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime dont la bouche a été bandée avec un linge pour l'empêcher de crier, a été frappée au niveau des fesses et du dos avant de la mouiller. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte chez un OPJ du commissariat communal de police à Bubanza contre ces Imbonerakure mais ces derniers ont refusé de comparaître, en date du 27 octobre 2022. Le directeur de l'établissement, Gervais Miburo surnommé Zidane n'a pas puni ces élèves. Signalons que ces trois ont l'habitude de frapper d'autres élèves sans être inquiétés et ils possédaient des T-shirt et des bottines militaires.

Un élève torturé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2022 indique qu'en date du 15 octobre 2022, à l'ECOFO Maramvya II, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Alain Franck Niyigaba, élève à la 9^{ème} année à cet établissement, a été battu et blessé au niveau de l'œil par Jean Marie Bigirimana, directeur de cet établissement et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Niyigaba a été évacué vers la Clinique de l'œil de Bujumbura par son père avant d'être transféré à la Clinique Prince Louis Rwagasore pour enlever cet œil. Selon les mêmes sources, Jean Marie Bigirimana a été arrêté par des policiers du poste de police de la zone Maramvya avant d'être transféré au cachot du parquet de la commune Kabezi, Bujumbura rural.

Une personne torturée en commune Gisuru, province Ruyigi

En date du 13 novembre 2022, sur la colline Murehe, commune Gisuru, province Ruyigi, Anicet Ndikumana a été battu par des Imbonerakure sur ordre de Gaddy Ninganza, administrateur de cette commune. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de faiseur de pluie "Umuvurati".

Deux personnes battues en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 novembre 2022, indique qu'en date du 9 novembre 2022, vers 14 heures, sur la colline Bumba, commune Butaganzwa, province Kayanza, Léopold Ndikumana et sa voisine Habarugira Bonamie ont été battus par Sylvie Nduwimana, membre du parti CNDD-FDD, vice du chef collinaire à Bumba. Selon des sources sur place, Léopold a surpris Guerratta Ntimpirangeza, sa femme dans la chambre avec Sylvie en train de se disputer parce que les enfants de Sylvie avaient volés des patates douces dans les champs de Guerratta. Quand Léopold a demandé ce qui se passait, Sylvie a pris un pilon et l'a battu. Par la suite, Bonamie est arrivée pour s'enquérir de la situation et Sylvie avec l'aide de ses filles l'ont battue et l'ont mordue au niveau du

front. Selon les mêmes sources, les victimes ont porté plainte au chef collinaire, Jean-Claude Nimubona mais celui-ci n'a rien fait car il est en concubinage avec Sylvie.

Un septuagénaire membre du parti UPRONA torturé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 20 décembre 2022, au bar communément appelé « Kukadakama », colline et zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, Patrice Ntiganzwa, membre du parti UPRONA, septuagénaire, ex-chef de colline Muyange de 1993 à 2015, a été battu jusqu'à vomir du sang par Jean Bosco Ntakirutimana et Charles alias Mugomozi, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir commandité la mort d'un de leur parent. La victime sortait du bar lorsque Jean Bosco Ntakirutimana l'y a fait retourner par force. Selon les mêmes sources, arrivé à l'intérieur, Charles l'a jeté par terre, l'a piétiné, a sauté sur lui 4 fois au niveau du ventre et du sang est sorti de la bouche ainsi qu'au nez, l'a insulté en lui disant qu'il a fait tuer son père en 1993. Patrice Ntiganzwa a été évacué vers l'hôpital du district de Nyanza-lac tandis que Jean Bosco a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de Muyange. Cependant, Jean Bosco Ntakirutimana, complice dans cet acte de torture n'a pas été inquiété.

Un membre du parti CNL torturé en commune Ruhororo, province Ngozi

En date du 24 décembre 2022, vers 19 heures, au centre de négoce de la colline Kabuye, zone et commune Ruhororo, province Ngozi, Astère Hakizimana, membre du parti CNL a été battu à coup de bâtons au niveau du dos et des bras par des membres de la milice Imbonerakure de cette colline dirigés par Majambere, chef des membres de la milice Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, Astère venait d'une fête d'un ami quand il a été battu.

Une personne torturée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 décembre 2022 indique qu'en date du 15 décembre 2022, vers 22 heures, sur la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, le nommé Rushinge, vieillard, cultivateur, a été tabassé par Salvator Nzeyimana, responsable collinaire du parti CNDD-FDD sur la colline Kigwati I, accompagné par le prénommé Siméon, membre du conseil communal de Mutimbuzi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de sorcellerie puis a été conduite par la population à l'un des structures sanitaires sur la 13^{ème} transversale Maramvya où elle a été hospitalisée. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés malgré la sortie de la convocation du chef de zone Rukaramu, Sadiki Ndaruzaniye sur l'ordre de Siméon Butoyi, Administrateur de la commune Mutimbuzi.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2022, indique qu'en date du 25 décembre 2022, vers minuit, dans un cabaret, sur la colline Gitanga, zone et commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Tobias, âgé de 56 ans, membre du parti CNDD-FDD a été blessé à l'aide d'une bouteille au niveau de la tête par Mayugi âgé 47 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été évacuée vers le CDS Buhiga la même nuit mais le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Un homme torturé en commune et province Gitega

En date du 4 janvier 2023, vers 20 heures, sur la colline Birohe, commune et province Gitega, Richard Niyongabire, cultivateur, a été battu par des membres de la milice Imbonerakure dirigés par Protais Gacuraburo, Directeur de l'ECOFO Birohe. Selon des sources sur place, il rentrait à la maison et Richard est tombé dans une embuscade tendue par ces Imbonerakure en patrouille nocturne. Ils le battaient en l'accusant d'être un voleur avant de le conduire agonisant au poste de police de Tankoma tout près de l'Université Polytechnique de Gitega. Selon les mêmes sources, le chef de poste a refusé de l'accueillir et a demandé à ces Imbonerakure de le transporter à l'hôpital. Ces présumés auteurs l'ont jeté dans un boisement d'eucalyptus à quelques mètres de la position de police où Il a été évacué par des passants vers 22 heures. Ces derniers l'ont transporté à l'Hôpital Régional de Gitega pour des traitements médicaux.

Une fille torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 27 janvier 2023, vers 16 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Joselyne Irakoze, âgée de 25 ans, travailleuse domestique chez un enseignant, Jean Célestin Ndiokubwayo, membre du parti CNDDFDD, âgé de 53 ans, a été tabassée à coups de bâton sur tout le corps jusqu'à perdre connaissance par Enock Habimana, âgé de 33 ans et Emmanuel, âgé de 23 ans, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, cette fille a été accusée d'avoir volé 10 000 fbu appartenant à Trycia Ishimwe, fille de cet enseignant. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée par une voisine vers l'hôpital Buhiga où elle a été alitée tandis que ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 28 janvier 2023, vers 7 heures, sur la RN 12, Gitega–Muyinga, colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Abou Hebeau, de nationalité congolaise, âgé de plus ou moins 37 ans, a été retrouvé ligoté au niveau des bras, des jambes et des testicules. Il présentait des cicatrices au niveau des bras, des jambes et une seringue aux épaules où on l'a injecté des drogues et ne pouvait pas parler. Selon des sources sur place, il a été évacué à bord d'une ambulance vers l'hôpital Buhiga où il a été soigné. Il a commencé à parler difficilement et il a dit qu'il est un convoyeur d'un camion remorque appartenant à Vianney Nkeshimana surnommé Donatien, originaire de la province Muyinga. Ce véhicule se dirigeait vers la Tanzanie et au cours de la route, le chauffeur lui avait proposé de vider le carburant du camion mais il s'y était opposé. Par après, ils ont arrivés à Muyinga dans la nuit où le chauffeur a garé le camion et le convoyeur a été arrêté par des agents du SNR qui l'ont conduit à Gitega où il a subi des injections des drogues et a perdu connaissance.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 1er février 2023, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, le prénommé Richard, membre du parti CNL, vendeur de la viande de porc sur cette colline, a été tabassé par Isidore et Claver, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite par ces Imbonerakure au CDS privé se trouvant à la 8ème avenue sur cette colline mais les infirmiers ne l'ont pas reçue car elle était dans un état critique. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à la maison tandis que ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une écolière torturée par son enseignante commune Nyabihanga, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 février 2023 indique qu'en date du 3 février 2023, vers 11 heures, à l'ECOFO Gasenyi, colline Kivomwa, commune Nyabihanga, province Mwaro, Ariella Iteka, écolière de la 4ème année a été battue à coups de bâtons au niveau des fesses par Marie Ndereyimana, son enseignante. Selon des sources sur place, cette enseignante a jeté aussi une craie qui a blessé l'enfant au niveau de l'œil gauche. Selon les mêmes sources, d'autres élèves se sont révoltés et ils ont lancé des cris qui ont été calmés par les autorités de cette école. Ces dernières ont ordonné à cette enseignante de faire soigner l'enfant et elle l'a accepté mais après avoir constaté que la facture médicale était de 2 millions fbu, elle a refusé arguant que c'est un accident de travail. Les parents de l'enfant ont alors porté plainte contre cette enseignante à la PJ Nyabihanga. L'enseignante a été arrêtée et conduite au cachot de police de Nyabihanga.

Deux membres du parti CNL tabassés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 février 2023 indique qu'en date du 11 février 2023, sur le marché communément appelé Kunama, colline Kavumu, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Martin Hakizimana et son frère, Yussuf Ndayizeye, tous membres du parti CNL, ont été tabassés jusqu'à perdre connaissance par un groupe des membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes rentraient chez elles quand elles ont été attaquées et battues. Selon les mêmes sources, ces deux victimes ont été secourues par Gédéon Mpitabavuma, ex-chef de zone Muyira qui les ont conduites au CDS Muyira pour une prise en charge médicale.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mars 2023 indique qu'en date du 11 mars 2023, vers 21 heures, à la 6ème avenue communément appelée « Kurya Kigali », colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Dismas Nsengiyumva, conducteur de taxi-vélo, membre du parti CNL, originaire de la province Mwaro, a été arrêté par Gérard Nizigiyimana et son épouse Goreth Ndiokubwayo alias Gogo, membres du parti CNDD-FDD, accompagnés par des membres de la milice Imbonerakure Anicet Ntakirutimana, Abdoul Ciza et Juvénal Nimpagaritse. Selon des sources sur place, Dismas était accusé d'avoir refusé de rembourser de l'argent lui prêté par Gérard Nizigiyimana. Dismas a été amputé de ses testicules qui ont été d'abord mis dans un sachet et ont été déposés ensuite sur sa tête. Le lendemain matin, Dismas Nsengiyumva a été retrouvé agonisant sur le lieu de l'incident par des personnes qui allaient chercher de l'herbe pour leur bétail et ces derniers l'ont évacué vers le CDS « Les Amis » sis à Buringa, à la 8ème avenue. Par après, il a été transféré dans un des hôpitaux de Bujumbura Mairie pour des soins médicaux. De son lit d'hôpital, Dismas a indiqué que Gérard Nizigiyimana lui avait prêté une somme de 500 000 fbu dont 260 000 fbu était déjà remboursée. Selon les mêmes sources, Gérard Nizigiyimana et son épouse Goreth Ndiokubwayo avaient promis une somme de 50 000 fbu à ces membres de la milice Imbonerakure afin de les aider à recouvrer le reste. En date du 12 mars 2023, vers le soir, le Commissaire communal de police à Gihanga, Marc, a arrêté ces présumés auteurs mais la femme de Gérard a été relaxée parce qu'elle avait un bébé. Ils ont été conduits au cachot de la brigade de Gihanga avant d'être transférés au parquet de Bubanza en date du 15 mars 2023.

Un homme torturé en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 13 mars 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Ninga, colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Gérard Nyunguye, âgé de 58 ans, a été tabassé par Olivier Nkengurukiyimana, Patrick Hakizimana, Libérat Niyukuri, Michel Ntabanga et Jules Nsabimana, tous membres de la milice Imbonerakure lorsqu'il rentrait chez lui. Selon des sources sur place, Gérard arrivait au niveau du pont de la rivière Ninga quand ces Imbonerakure l'ont attaqué et l'ont dépouillé de tout ce qu'il possédait avant de le tabasser. Gérard a crié au secours en disant qu'il connaît ces Imbonerakure et ces derniers l'ont jeté sous le pont avant de partir. Selon les mêmes sources, le matin du 14 mars 2023, des passants ont trouvé Gérard sous ce pont en état critique et l'ont conduit au CDS appelé « Les Amis » sis à la 8ème avenue Buringa. Vers le soir du 14 mars 2023, le Commissaire communal de police à Gihanga, Marc, accompagné par l'OPJ Edouard a arrêté ces présumés auteurs et les a conduits au cachot de la brigade de Gihanga.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mars 2023 indique qu'en date du 4 mars 2023, vers 12 heures, sur la colline Shanga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, Joseph Habimana, âgé de 40 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé et blessé au niveau du front par un groupe de membres de la milice Imbonerakure percepteurs des taxes communales commandés par Elysée Mbazumutima, âgé de 32 ans, membre de cette milice, chef des percepteurs des taxes au marché de Kamahoro, originaire de la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi. Selon des sources sur place, Joseph Habimana rentrait chez lui avec un coq qui avait manqué de client et ces membres de la milice Imbonerakure lui ont demandé de payer une taxe de 1000 fbu mais ce dernier leur a répondu qu'il ne pouvait pas payer une taxe sur un produit non vendu. Ces membres de la milice Imbonerakure lui ont arraché par force le coq et ils l'ont tué. Selon les mêmes sources, ils ont commencé à le tabasser, lui ont lancé une pierre au niveau du front et le sang a coulé. Le frère de la victime est venu le secourir et l'a conduit à l'hôpital de Buhiga où il a été alité.

Une personne torturée en commune et province Ruyigi

Dans la nuit du 7 mars 2023, vers 23 heures, sur la colline Murehe, commune Gisuru, province Ruyigi, Vincent Irankunda, âgé de 37 ans, a été tabassé au niveau des côtes à l'aide d'une ceinture semblable à un ceinturon des militaires par des membres de la milice Imbonerakure dont Didace Nyandwi et Moïse Bukuru. Selon des sources sur place, Vincent Irankunda a été surpris en train de voler dans un champ du maïs appartenant à Edouard Mbonabuca. Selon les mêmes sources, étant donné que sa santé était critique, la victime a été conduite au centre de santé accompagnée par des policiers du poste de police de Gisuru qui l'ont fait retourner au cachot dudit poste après avoir été soigné.

Un jeune homme torturé en commune Matana, province Bururi

En date du 1er avril 2023, vers 16 heures, sur la colline Butwe, commune Matana, province Bururi, un prénommé Elie, âgé d'environ 22 ans, a été battu à coups de poings par trois membres de la milice Imbonerakure dont Samuel, gérant du marché de Matana. Selon des sources sur place, la victime a perdu connaissance et a été trouvée agonisant par Honorable Bosco qui passait. Ce dernier l'a évacué vers l'hôpital de Matana tandis que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Un jeune homme torturé en commune Matana, province Bururi

En date du 1er avril 2023, vers 16 heures, sur la colline Butwe, commune Matana, province Bururi, un prénommé Elie, âgé d'environ 22 ans, a été battu à coups de poings par trois membres de la milice Imbonerakure dont Samuel, gérant du marché de Matana. Selon des sources sur place, la victime a perdu connaissance et a été trouvée agonisant par Honorable Bosco qui passait. Ce dernier l'a évacué vers l'hôpital de Matana tandis que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Cinq membres du parti CNL torturés en commune et province Ngozi

En date du 5 avril 2023, sur la colline Gahwazi, commune et province Ngozi, Emmanuel Niyongabire, Thierry Bigirimana, Ildéphonse Minani, Gérard Ntunzwenimana et Jean Paul Bahati, tous membres du parti CNL ont été battus et arrêtés par des membres de la milice Imbonerakure sur l'ordre de Joseph Martin Bucumi, administrateur de la commune Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de planter des bananiers au bord de la route sur laquelle Honorable Agathon Rwasa, président dudit parti devait passer pour rencontrer des responsables de ce parti dans cette province. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés le même jour grâce au plaidoyer des responsables de ce parti ayant contacté le Commissaire provincial de police et le Procureur de la République à Ngozi.

Un chef de zone torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 5 avril 2023, vers 19 heures, au marché de Bugenyuzi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, Thomas Itangishaka, chef de zone, membre du parti CNDD-FDD a été tabassé et blessé au niveau de l'œil droit par Aaron Ndayizeye, âgé de 26 ans ; Bruno Niyomwungere, âgé de 32 ans et Rukundo, âgé de 41 ans, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils étaient dans un bar appartenant à Waziri quand ils l'ont battu. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont cassé sa moto. Ces présumés auteurs ont été arrêtés par la police.

Une personne torturée en commune et province Kayanza

En date du 18 avril 2023, sur la colline Kibingo, zone Murima, commune et province Kayanza, Rudahusha, âgé de 49 ans, marié a été battu par des habitants sur l'ordre de Thaddée, chef de cette colline. Selon des sources sur place, cette victime a été accusée de sorcellerie par ces habitants de la colline Kibingo. Selon les mêmes sources, ce chef de colline Kibingo avait ordonné aux habitants de le brûler après l'avoir battu. Adrien Nyandwi, chef de zone Murima est intervenu en empêchant la population de le tuer. Thaddée a été arrêté et conduit au cachot du commissariat Kayanza. Rudahusha a été évacué vers le CDS Murima où il a été hospitalisé.

Deux personnes torturées en commune et province Kayanza

En date du 1er avril 2023, vers 20 heures, au quartier Gisoro, dans une localité communément appelée "kwi barrière", commune et province Kayanza, Alexandre Ndayiragije alias Titi, âgé de 52 ans, résidant à Kayanza et Dieudonné Bukuru, conducteur de taxi moto ont été tabassés par Hassan Ngomanziza, commissaire communal de police à Kayanza accompagnés par ses AT. Selon des sources sur place, Alexandre Ndayiragije rentrait chez lui et a vu le commissaire Hassan et ses AT en train de tabasser Dieudonné Bukuru après l'avoir contraint à s'asseoir par terre et bandé les yeux en l'accusant de conduire une moto sans plaque. Alexandre s'est arrêté et a plaidé que cette victime laissée et conduire plutôt cette moto au commissariat de police et interpellé le motard le lendemain. Selon les mêmes sources, tout à coup, Alexandre a été battu à coup de gifle au niveau du visage par Hassan qui l'a aussi

obligé de s'asseoir sur le sol, l'a menacé qu'il pouvait même tirer sur lui s'il continuait à dire un mot. Alexandre a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza mais il a été libéré vers 22 heures sur l'ordre du procureur de la République de Kayanza, Isaac Ningabira. Alexandre a porté plainte le lendemain auprès du procureur de la République à Kayanza mais Hassan n'a pas été inquiété.

Un journaliste torturé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 23 avril 2023, vers 22 heures, au quartier Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Léonce Shirambere, journaliste du journal en ligne Burunga News, a été battu et blessé au niveau de l'œil gauche à coups de bâtons par des membres de la milice Imbonerakure dirigés par leur chef, Edouard Ndacayisaba. Selon des sources sur place, ce journaliste rentrait à la maison. Il a été tabassé jusqu'à deux heures du matin avant d'être relâché étant dans un mauvais état. Léonce ne peut pas dormir car il souffre au niveau des côtes suite à ces bastonnades. Selon les mêmes sources, il a été accusé de collaborer avec des médias en exil et que son organe de presse critique l'action gouvernementale. Léonce a porté plainte contre son bourreau qui s'est présenté au bureau de l'officier de la police judiciaire à Gihosha mais le présumé auteur n'a pas été inquiété malgré qu'il avait avoué les faits.

Une personne battue en commue et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 juillet 2023 indique qu'en date du 15 juillet 2023, vers 21 heures, sur la colline Rutegama, commune et province Gitega, Fabrice Havyarimana, âgé de 24 ans, chômeur, a été battu et coupé un de ses testicules par un groupe d'Imbonerakure en ronde nocturne. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez elle quand elle a été attaquée et tabassée par ces membres de la milice Imbonerakure. Après cet acte, Fabrice Havyarimana a été jeté dans un boisement d'eucalyptus à quelques mètres de son domicile. Selon les mêmes sources, Fabrice Havyarimana a été retrouvé très tôt le matin du dimanche par des gens qui se rendaient à la messe et a été transporté à l'hôpital régional de Gitega pour des soins médicaux.

Un homme tabassé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 11 août 2023, vers 3 heures du matin, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Ndayizeye, âgé de 40 ans, originaire de la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi a été tabassé par Jibril, âgé de 43 ans, chef des Imbonerakure sur cette colline et un nommé Bitoke, âgé de 38 ans, Imbonerakure. Selon des sources sur place, Ndayizeye dormait devant un portail d'Elias Mayendereyo et l'ont accusé d'être un voleur. Ils l'ont réveillé, l'ont ligoté les bras derrière le dos avant d'emmener loin des ménages où ils l'ont battu sur tout le corps. Ils lui ont volé une somme d'un million de fbu qu'il a eu en vendant sa parcelle sur la colline Muyange. La victime a crié au secours, des gens des environs sont intervenus, les ont arrêtés et les ont conduits au cachot de la police mais ils ont été libérés le même jour par l'OPJ, Jean Marie Niyonkuru. Selon les mêmes sources, ivre, la victime était allée chez son ami vers minuit, Mayendereyo pour demander d'être hébergé et il avait appelé mais personne ne l'avait entendu car la famille était dans un sommeil. La victime a été conduite à l'Hôpital de Buhiga.

Trois personnes tabassées en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2023 indique qu'en date du 1^{er} août 2023, vers 22 heures, sur la colline Higiro, commune Ndava, province Mwaro, Marie Nindaba âgée de 82 ans, a été battue accusée de sorcellerie par Caporal-chef Helmenégilde Habonimana. Selon des sources sur place, il s'est introduit dans l'enclos de la victime et a commencé à la battre au niveau du visage, de la poitrine et du dos à l'aide des bottines. Une petite fille qui assistait à la scène a crié au secours et Jean Baptiste Nkurunziza ainsi que sa femme Jeannette sont intervenus mais ils ont été battus et blessés respectivement au niveau de l'œil droit et du front. Selon les mêmes sources, tous les trois ont été conduits à l'hôpital Fota pour des soins médicaux. La santé de Jean Baptiste et de sa femme s'est améliorée mais la vieille femme se trouvait dans un état critique étant donné qu'elle crachait du sang. Le présumé auteur a été arrêté le lendemain matin et a été conduit au cachot du commissariat communal de Ndava par le Commissaire communal de Ndava, Colonel de Police Alfred sur l'ordre du Commissaire provincial, Colonel de Police Dominique Hakizimana. Le présumé auteur a été transféré au cachot du parquet de Mwaro.

Trois personnes tabassées en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 14 au 15 août 2023, vers 22 heures, sur la sous-colline Buhinyuza, colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Fabien Ngendakumana, Joseph Nsabimana et Callixte Manirakiza, tous cultivateurs et sans appartenance politique connue ont été tabassés et blessés au niveau de la tête et du dos à l'aide des gourdins par des membres de la milice Imbonerakure en ronde nocturne dont Jean Miburo alias Gikoko, Kubwimana, Jacques Rufumba, Claude Ndikubwabo et Kansuraheba alias Ndakwica. Selon des sources sur place, les victimes rentraient chez elles en provenance d'un bar et elles ont été accusées de rentrer tard. Selon les mêmes sources, les victimes ont été conduites à l'hôpital Cibitoke pour des soins médicaux.

Une vieille femme tabassée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 19 août 2023, vers 16 heures, sur la colline et zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, Isidora Niyonizigiye, âgée d'une soixantaine d'années a été tabassée à son domicile à coups de poings, de bottine et des gifles par Moïse Arakaza alias Nyeganyega, commissaire provincial de police, accompagné par ses deux gardes du corps. Selon des sources sur place, Isidora était assise devant sa maison. Il grondait cette vieille femme que des tutsi ont tué des hutu, qu'il est temps de se venger contre eux et qu'elle est membre du parti UPRONA comme son mari, Patrice Ntiganzwa, ex-chef de colline de Muyange de 1993 à 2015. Des voisins sont intervenus et ont protesté contre ces traitements inhumains qu'il infligeait à cette vieille dame. Selon les mêmes sources, il jetait aussi des pierres contre des personnes qu'il rencontrait sur son chemin.

Une femme membre du parti CNL tabassée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 12 septembre 2023, vers 20 heures, au quartier Kajaga, sur la colline Kinyinya III, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Housna Habonimana, âgée de 24 ans, mariée, membre du parti CNL a été tabassée à son domicile à coups de bâtons sur tout le corps, et à coup de poings au niveau du visage par des membres de la milice Imbonerakure dont le prénommé Kévin. Selon des sources sur place, Housna Habonimana a été accusée d'avoir donné des informations à l'ACAT Burundi sur la disparition de son frère Karim Irakoze qui a eu lieu en date du 22 août 2023, vers 14 heures, tout près d'un bar communément appelé « Black and White » à Kinyinya I, zone

Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura et de sa sœur Aïsha Mohammed qui a eu lieu en date du 28 juillet 2022, au quartier Kajaga, à Kinyinya III en zone Rukaramu. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont menacé Housna qu'elle subirait le même sort que Karim Irakoze et Aïsha Mohammed.

Un homme tabassé en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 septembre 2023 indique qu'en date du 10 septembre 2023, dans un cabaret de la colline Butezi, commune Giharo, province Rutana, Dieudonné Ndayisenga, résidant sur la même colline, a été tabassé par des policiers dont un surnommé « Mpagakese », garde-corps de Japhet, Commissaire communal au cours des rondes nocturnes. Selon des sources sur place, Dieudonné a été accusé d'ivresse et il a été soigné au CDS Butezi. Le lendemain, ces policiers se sont rendu au domicile de Dieudonné Ndayisenga et l'ont accusé d'avoir sali un uniforme d'un policier et lui ont fait payer une somme de 36 000 fbu.

Un militaire torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 20 septembre 2023, vers 19 heures, au marché de Giharo, au chef-lieu de la commune Giharo, province Rutana, Ndagijimana alias Mazuru, militaire en congé, a été tabassé, blessé à l'aide des ceinturons au niveau de la tête et a été renversé par terre par des policiers en patrouille dirigés par Alphonse Ndenzako alias Savyinyo, AT du commissaire communal de police. Selon des sources sur place, ce militaire intervenait en faveur d'un conducteur de taxi-moto quand ces policiers tentaient de lui prendre par force sa moto. Ces policiers ont par après conduit ce militaire au cachot du poste de police Giharo où il a passé deux jours avant d'être relâché.

Quinze élèves dont 9 filles tabassés en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 03 octobre 2023, vers 15 heures, à l'ECOFO Buseruko I, commune Mugina, province Cibitoke, Emmanuel Ihabose, enseignant à cette école a tabassé Sonia Nizigiyimana, âgée de 15 ans, Glentine Igiraneza, âgée de 17 ans, Kelly Ngiriyeneza, âgée de 15 ans, Amy Noëlla Manirakiza, âgée de 13 ans, Faïda Niyonsaba, âgée de 16 ans, Adelphine Nijimbere, âgée de 15 ans, Venuste Irakoze, âgée de 13 ans, Tumaini Kwizerimana, âgée de 15 ans, Cynthia Niyokwizera, âgée de 13 ans, Milliamu Igiraneza, âgée de 14 ans, Ombeni Coroka, âgée de 14 ans, Falienné Igirimbabazi, âgée de 14 ans, Fiston Niyonyishu, âgée de 15 ans, Léonce Niyongabo, âgée de 11 ans et Lewis Nkurikiye, âgée de 13 ans, tous écoliers de la 6ème année. Selon des sources sur place, ces élèves ont été accusés du dérangement en classe. Chaque écolier avait été battu à 10 coups de bâtons de bambous et leurs traces étaient visibles sur leurs corps tandis que Sonia Nizigiyimana a été blessée au niveau des jambes. Selon les mêmes sources, Emmanuel Ihabose, a été arrêté en date du 05 octobre 2023 par la police et a été conduit au cachot du commissariat communal de Mugina.

Un Rwandais torturé en commune Busoni, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2023 indique qu'en date du 14 octobre 2023, sur la colline Rwibikara, commune Busoni, province Kirundo, Michel Rwakananga, de nationalité rwandaise résidant dans la commune Ruhuha a été battu et blessé au niveau du front par Déo Sikubwayo, Claver Nzirubusa, Canesius Misago, tous membres de la milice Imbonerakure de la colline Rwibikara. Selon des sources sur place, Michel Rwakananga a été accusé d'espionnage alors

qu'il venait rendre visite à ses quatre enfants et sa femme de nationalité burundaise. Celle-ci a été interdite par des membres de la milice Imbonerakure de rejoindre son époux suite à la mesure de fermeture des frontières du Burundi avec le Rwanda en 2015. Selon les mêmes sources, après l'ouverture des frontières, sa femme n'a plus droit d'aller chez son mari vivant à 8 km du Rwanda car elle n'a pas des documents de voyage. La population se lamente aussi de l'ouverture des frontières alors que personne ne peut plus franchir le Rwanda sans document de voyage qui est livré à Ngozi.

Une femme torturée en commune et province Kayanza

En date du 26 octobre 2023, vers 17 heures, sur la colline Rwintare, commune et province Kayanza, Emmanuelle Nduwimana a été battue au niveau du visage par Marie Goreth Nshimirimana, chef de colline et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était avec Gabriel, son mari au cabaret qui se trouve sur cette même colline. Muhebera Donis, Imbonerakure a approché le couple et a touché sur les seins d'Emmanuelle d'une façon inattendue. Gabriel, a demandé pourquoi il touche les seins de sa femme et a giflé Donis. Selon les mêmes sources, ce chef de colline est venu avec des Imbonerakure et ont commencé à tabasser Emmanuelle en l'accusant d'empêcher son mari de prendre part aux activités organisées par le parti CNDD-FDD. Gabriel a essayé défendre sa femme mais en vain. Par après, défigurée, cette victime a porté plainte auprès de l'administration à la base.

Une personne torturée en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 3 novembre 2023, sur la colline Ruhehe, zone Kigina, commune Bugabira, province Kirundo, Emmanuella Nditurimana, âgée de 13 ans, élève à l'ECOFO Ruhehe, en 5^{ème} année a été menottée, piétinée sur les ongles, fouettée, les coups de pied à la poitrine et au dos par un policier garde-corps d'Eric Twizerimana, administrateur de la commune Bugabira, tout près du domicile de ce dernier. Selon des sources sur place, la victime ramassait des termites communément appelé « Inswa », a approché le portail et le policier l'a appelée et a commencé à la tabasser. Selon les mêmes sources, la victime a criée au secours mais en vain et même les voisins qui sont venus, ont assisté impuissamment. Les mêmes sources ajoutent que l'administrateur s'est levé et il est venu voir ce qui se passait mais n'a pas agi. L'épouse de l'administrateur a dit au policier de laisser partir l'enfant et ce dernier a été pris en charge par sa famille car l'administrateur avait refusé de le faire soigner. La victime a été conduite à l'hôpital de Kirundo où elle a reçu des soins médicaux. Le gouverneur de la province Kirundo, Victor Segasago a dépouillé une commission pour enquêter sur le cas et a payé toutes les dépenses opérées.

Une vieille femme tabassée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 16 novembre 2023, vers minuit, au village VI, commune Gihanga, province Bubanza, Concilie Mbandagare, âgée de 65 ans, membre du parti CNL, a été tabassée à coup de bâtons à son domicile par Bienvenue Nkorerimana et Obède, tous membres de la milice Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'être parmi des membres de la coopérative des cultivateurs du village VI qui ont dénoncé un vol de plus de 30 millions fbu perpétré par l'ex-président de cette coopérative, Pasteur Hakizimana surnommé Gihugu, membre du parti CNDD-FDD et ex-responsable des membres de la milice Imbonerakure en commune Gihanga. Selon les mêmes sources, les deux Imbonerakure ont été arrêtés et conduits à la brigade de Gihanga par le commissaire Marc sur l'ordre de Léopold Ndayisaba, administrateur communal de Gihanga.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2023 indique qu'en date du 21 novembre 2023, vers 6 heures, au quartier Kigwati-Rugogwe, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un nommé Mugisha, âgé de 23 ans, a été tabassé par Léonard Gakera, âgé de 53 ans, membre du parti UPRONA et adjoint du chef de quartier, Juvénal Havyarimana, âgé de 50 ans, Muhimpundu, âgé de 42 ans, chef de dix ménage, et Thierry, âgé de 27 ans, motard, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé d'avoir volé un bidon vide de 20 litres chez son voisin mais la victime a refusé les accusations et ils l'ont battu jusqu'à ce qu'il perde connaissance. Selon les mêmes sources, ils l'ont conduit à la police mais arrivé au cachot, il a commencé à pisser du sang et les policiers ont refusé de l'admettre et ont exhorté ceux qui l'ont battu de le transporter à l'hôpital où il a passé trois jours. Les auteurs ont payé la facture des soins mais n'ont pas été inquiétés.

Un enfant torturé en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 5 décembre 2023, au cachot de police de Kiganda, province Muramvya, Alain Ndayikeza, âgé de 14 ans, élève en 6^{ème} à l'ECOFO Ngara a été torturé à l'aide du ceinturon par Olivier Kavakure, OPJ au cours d'interrogatoire. Selon des sources sur place, Olivier Kavakure a battu la victime en la forçant d'avouer le fait de voler un téléphone portable d'Emile Barutwanayo. Selon les mêmes sources, Alain Ndayikeza avait été arrêté par Olivier Kavakure, OPJ et conduit au cachot de police de Kiganda lorsqu'elle vendait des œufs au cabaret d'Emile en date du 4 décembre 2023, vers 14 heures, sur la colline Nyamugari, commune Kiganda, province Muramvya. Emile avait perdu son téléphone et a accusé Alain de l'avoir volé puis profitant la patrouille diurne des policiers qui passaient devant son bistrot et a saisi l'OPJ qui a conduit immédiatement Alain au cachot.

En date du 6 décembre 2023, le téléphone a été retrouvé dans le sac à dos d'Emile, qui est venu le signaler à la police, en demandant pardon à la famille de la victime. L'enfant a été relâché sans aucun dommage ou intérêt, après 2 jours de torture.

Une femme battue en commune et province Kayanza.

En date du 9 décembre 2023, vers 16 heures, dans le marais de Nyamugosa, colline Mugweza, commune et province Kayanza, Godeberthe Nkeshimana, âgée de 35 ans, a été battue par une équipe des Imbonerakure qui surveillaient les champs de maïs dans ce marais. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir l'intention de voler dans ces champs. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours mais personne n'est intervenu. La victime a été blessée au visage et quand elle s'est rendue chez les conseillers collinaires pour se plaindre, ces derniers n'ont rien fait pour l'aider.

Deux enfants torturés en commune Isare, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2023 indique qu'en date du 22 novembre 2023, sur la colline Nyambuye, commune Isare, province Bujumbura rural, Lionel Havyarimana, âgé de 16 ans et Claude Irakoze, âgé de 17 ans ont été torturés et blessés par les surnommés Dereva, Macege et le prénommé Vianney, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, dans la nuit du 22 novembre 2023, des gens non identifiés ont dévalisé la boutique d'un surnommé Makeca, membre du parti CNDD-FDD et les victimes ont été accusées de voler une somme de 2 millions fbu dans cette boutique. Selon les mêmes sources, ces enfants ont été appelés par Nzisabira, chef de secteur Giterama et remis à ces Imbonerakure. Ces derniers les ont

ligotés leurs pénis, les ont blessés à l'aide des couteaux et ont mis du piment dans leurs yeux pour les obliger d'accepter d'avoir volé cette somme d'argent. Ils les ont conduits au cachot communal d'Isare puis transférés au cachot du poste de police de Kabezi.

Une personne torturée en commune et province Gitega

En date du 25 décembre 2023, vers 22 heures, sur la colline Bwoga, commune et province Gitega, Pascal Ndereyimana, âgé de 45 ans, cultivateur, membre du parti CNL et un des 5 élus collinaires de Bwoga, a été battu au niveau de la tête à l'aide des gourdins et des cailloux par un groupe des Imbonerakure dont Olivier Nduwimana, Deo Bakundumuhari, Léopold Niyongabo et le surnommé Fany. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de rentrer tard. Selon les mêmes sources, seul Fany a été arrêté et détenu au cachot du commissariat provincial de Gitega tandis que les 3 autres ont pris le large. Pascal Ndereyimana a été évacué vers l'hôpital des religieux sis à Bwoga.

Une personne torturée en commune Ryansoro, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 janvier 2024 indique qu'en date du 26 décembre 2023, vers 22 heures, sur la colline Ngaruzwa, commune Ryansoro, province Gitega, Jean Marie Ntakarutimana, veilleur de nuit, résidant sur la même colline a été battu et ses deux doigts coupés à l'aide d'une machette par Hermès Ndayishimiye, enseignant à l' ECOFO Kinyonzo, Jean Claude Niyomwungere et Jérôme Bitangumukama, tous agents de sécurité sur cette colline et membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'être un voleur alors qu'il avait été trouvé devant les bistrot où il travaillait. Il a été secouru par des voisins qui l'ont transporté au CDS Nyangwa pour des soins médicaux avant d'être transféré à l'hôpital Ntita où il a été alité. Selon les mêmes sources, le lendemain, ces présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot communal de Ryansoro. Cependant, Déo Ndikumana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD à Ryansoro est allé à l'hôpital Ntita en date du 2 janvier 2024 et a menacé le personnel soignant en leur obligeant de ne pas garder la victime à l'hôpital.

Une femme torturée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 janvier 2024 indique qu'en date du 31 décembre 2023, vers 22 heures, sur la colline Bitare, commune Bugendana, province Gitega, Félicité Ndayishimiye, âgée de 33 ans, femme célibataire, résidant dans la ville de Gitega et originaire du centre de Bugendana a été battue à coup de fusil Kalachnikov de son AT jusqu'à lui casser le bras par le commissaire communal de Bugendana, Éric Bigirimana. Selon des sources sur place, la victime était venue à Bugendana avec son ami, conducteur de taxi moto pour passer le nouvel an à Bugendana. Selon les mêmes sources, depuis 15 heures, Eric Bigirimana avait demandé à Félicité de passer la nuit ensemble mais cette dernière s'y était opposée. Vers 22 heures, Eric a trouvé félicité et son ami au cabaret communément appelé "muri Ukraine" et les a d'abord grondés en leur demandant de quitter immédiatement le lieu et ensuite il a battu Félicité jusqu'à lui casser le bras. La victime a été hospitalisée à l'hôpital de Mutoyi tandis que ce commissaire communal n'a pas été inquiété.

Une personne torturée en commune et province Kirundo

En date du 8 janvier 2024, sur la colline Nyange - Bushaza, commune et province Kirundo, le prénommé Jean Paul a été brûlé à l'essence sur son sexe, ses bras et côte par Emery Ndikumana,

membre de la milice Imbonerakure et directeur de l'ECOFO Kavomo, DCE Kirundo. Selon des sources sur place, dans la nuit du 6 janvier 2024, des voleurs ont ravagé près que toute la ville de Kirundo et la voiture d'Emery a été vidée du carburant par Jean Paul et y avait laissé un de ses habits. Selon les mêmes sources, Jean Paul a été recherché et arrêté par des Imboneragure, dirigé par Emery Ndikumana et a été brûlé avec l'essence, fouetté puis acheminé au cachot du parquet de Kirundo où il a été détenu sans aucun traitement. Emery a été aussi détenu en date du 13 janvier 2024.

Une personne torturée en commune et province Cankuzo

En date du 27 février 2024, vers 21 heures, au chef-lieu de la province Cankuzo, Innocent Ndayizeye, âgé de 30 ans, membre du parti CNDD-FDD, originaire de la colline Kigusu, zone et commune Cankuzo a été mis sous les cordes durant toute la nuit, les traces visibles sur les bras et a été enfermé dans une toilette nauséabonde. La victime faisait d'hygiène dans la salle de réunion à la province Cankuzo avec les plantons et veilleurs de ce lieu et a sorti de la salle en volant les chaussures de Cécile Ndacayisaba, membre du parti CNDD-FDD, conseillère chargée des questions administratives et financières à la province qui était également en train de préparer la salle pour l'accueil du 1^{er} Ministre Gervais Ndirakobuca. Innocent Ndayizeye a été mis sous les cordes par ces veilleurs sous l'ordre de cette conseillère. Il a été fait sorti de cette toilette en date du 28 février 2024, vers 9 heures et acheminé chez le conseiller juridique du gouverneur, Silas Nimubona, membre de ce même parti pour interrogatoire. Il a été accueilli par les AT du gouverneur, qui l'ont fait traîner sous le ciment, avec rolling. Il a été frappé au dos par ces 2 policiers sécurisant le gouverneur à l'aide de la crosse du fusil pour le forcer à accepter le vol de ces chaussures et les amener mais a tout refusé.

Une personne torturée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 26 février 2024 indique qu'en date du 15 février 2024, vers 22 heures, sur la colline Rukoba, commune et province Gitega, Robert Bizimana, âgé de 49 ans, cultivateur et membre du parti CNL a été battu par des Imbonerakure dont Égide, Olivier, Sylvere et Fiacre qui étaient en patrouille nocturne munis de machettes, gourdins et bâtons. Ces Imbonerakure ont croisé la victime tout près de sa maison et l'ont accusé de n'avoir pas respecté les heures d'être dans la maison. La victime a été battue et présentait des blessures sur tout son corps. Le lendemain, vers le matin, il a été conduit par sa famille et ses amis au CDS Kwibuka pour les premiers soins et dans l'après-midi, il a déposé une plainte au bureau de l'OPJ Karonkano se trouvant au parquet de Gitega. Mais ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Un enfant torturé par un chef collinaire en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 4 avril 2024, vers 7 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Clovis Niyorumuri, âgé de 13 ans, originaire de la colline et zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka a été battu par Sibomana, âgé de 24 ans, membre du CNDD-FDD, avant de le conduire chez le chef de colline qui à son tour l'a torturé. Selon des sources sur place, la victime travaillait dans la famille de Sibomana comme gardien de vaches et comme on le malmenait, il a quitté cette famille en date du 3 avril 2024 et est allé chercher du travail ailleurs. Selon les mêmes sources, la victime a croisé Sibomana quand elle portait un sac d'herbes et ce dernier l'a d'abord arrachée le sac et l'a battue aussi l'accusant d'avoir volé un flash disque de cette famille. Il l'a conduite chez le chef de colline qui l'a aussi tabassée sans l'écouter mais l'a relâchée par après. La victime a du mal à marcher car on l'a battue au niveau des pieds et aux fesses.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue iteka en date du 13 avril 2024 indique qu'en date du 31 mars 2024, vers 20 heures, sur la colline Cukiro, commune et province Kayanza, Guide Manirambona, âgé de 29 ans, cultivateur et membre du parti CNL aile d'Agathon Rwaswa, a été torturé par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, la journée du 31 mars 2024, un des Imbonerakure de cette colline du nom de Charles a voulu lui offrir de la bière au centre Cukiro avec l'objectif de le convaincre de changer de parti politique et Guide n'a pas accepté puis il est rentré chez lui.

Vers 20 heures, il a entendu Charles l'appeler en lui disant qu'il avait une communication à lui transmettre. À peine arrivé devant la maison, il a été pris par d'autres Imbonerakure dont Christophe, Samuel, Mafuti, Bimenyimana et Lisuba qui l'ont traîné dans la boue en le fouettant sur tout le corps, le menaçant qu'il serait tué s'il ne change pas de parti politique et adhérer au parti au pouvoir.

Selon les mêmes sources, un Imbonerakure du nom de Bimenyimana a voulu tuer la victime à coup d'une grosse pierre mais la pierre a touché Charles, l'autre Imbonerakure. C'est ainsi que Guide Manirambona a été torturé par ces Imbonerakure qui ont fini par le conduire au cachot du commissariat de police Kayanza la même nuit.

Sa côte droite a été touchée et son nez saignait. La victime a été relaxée en date du 10 avril 2024 après avoir payé une partie de la facture de 160.000fbu des soins médicaux de Charles car il avait été blessé par la pierre lui jeté. Marc, OPJ a ordonné que la somme de 100.000fbu qui reste doit être payé avant le 25 avril 2024.

Un ancien membre du parti MSD torturé en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 14 mai 2024, vers 14 heures, au camp DCA de Bujumbura Mairie, Dieudonné Gahungu, ancien membre du parti MSD a été tabassé par des agents service chargé du renseignement militaire (G2). Selon un agent de ce service, la victime a été interrogé sur les jets de grenades à Bujumbura Mairie et de dire ceux qui lancent ces grenades. Dieudonné Gahungu a été arrêté en date du 14 mai 2024, au centre Gihanga, commune Gihanga, province Bubanza, par 3 agents du service chargé du renseignement militaire (G2). Les témoins ajoutent que son voisin prénommé Japhet, Imbonerakure et enseignant à l'ECOFO Rumotomoto était venu lui rendre visite et ces agents sont venus dans un véhicule à vitres teintées immatriculé D9384A puis ont arrêté Gahungu et l'ont embarqué dans ce véhicule en direction de Bujumbura Mairie. En date du 18 mai 2024, Gahungu a été libéré dans un état montrant qu'il a été torturé car présentant des difficultés de marcher.

Un membre du parti CNL torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 20 mai 2024, vers 17 heures, sur la colline, zone et commune Giharo, province Rutana, Mélchiade Kabura, âgé de 34 ans, représentant zonal des jeunes du parti CNL sur la colline Giharo, a été arrêté par le prénommé Amos, responsable du SNR à Rutana. La victime a été accusée par Amos de calomnie vis-à-vis de Nduwayo, membre du parti CNDD-FDD, lui disant qu'il est interdit de porter l'habit de n'importe quel parti au-delà de 20 heures. La victime a été conduite au cachot de police de Giharo pour des enquêtes. Selon des sources sur place, en route, il a été détourné vers le bureau du SNR et il a été tabassé. Après l'avoir battue, Kabura a été conduite à la police pour détention. Selon les mêmes sources, en date du 21 mai 2024, la victime n'était pas inscrite dans le registre d'écrou et a été retiré des autres détenus sous l'ordre d'Amos pour être interrogé de nouveau et il a été encore battu pour ce responsable du SNR avant d'être ramené au cachot du commissariat communal où il est détenu.

Deux personnes torturées en commune et province Muramvya

En date du 21 mai 2024, vers 16 heures, sur la colline, commune et province Muramvya, Viateur Nkezabahizi et Alexandre Niyokindi, travailleurs gardiens à l'hôpital de Muramvya ont été battus par un groupe de huit policiers en tenue civile qui transportaient les chiens policiers du chef de l'Etat en provenance de Gitega. Selon des sources hospitalières, ces policiers ont garé et sont sortis des véhicules Hilux double cabine et un bus de type Hiace devant l'hôpital de Muramvya. Ils sont allés se soulager à l'entrée du home des médecins devant l'hôpital, ce qui a été critiqué par les deux gardiens au service et ont tenté de les empêcher en leur montrant où se trouvent les toilettes mais en vain. Les policiers ont commencé à les frapper et ont sorti chacun un pistolet en intimidant de les tirer dessus. Un de ces policiers est allé dans le véhicule et a amené un fusil de type Kalachnikov et à continuer à les battre à l'aide d'une crosse de ce fusil. Le Directeur administratif de l'hôpital, Pie Bitababaje, a essayé d'alerter les autorités policières et administratives locales mais en vain. Selon les mêmes sources, les deux victimes sont en train d'être soignées à cet hôpital.

Un membre du parti CNL torturé en commune Ndava, province Mwaro.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 05 mai 2024 indique qu'en date du 13 avril 2024, sur la sous colline Bigaza, colline Kigarama, province Mwaro, Innocent Nsavyimana, membre du parti CNL a été torturé par des Imbonerakure commandités par un certain Jonas, commerçant et membre du parti CNDD-FDD.

Selon des sources sur place, la victime avait consommé des boissons pour 1400 fbu sans savoir qu'il n'avait pas d'argent dans sa poche. Il a demandé la grâce d'aller chercher une autre somme d'argent à la maison mais comme ils avaient l'intention de lui faire du mal, ils l'ont ligoté et ont continué à le battre en disant “**Hasha igipinga**” ce qui signifie “**corrige l'opposant**”.

Selon les mêmes sources, suite à l'intervention de son petit frère Jean Marie Ngiriyi, le commanditaire a été arrêté par la police sur l'avis de recherche émis par l'OPI Jean Berchmans Ndayizeye du commissariat communal de Ndava le 17 avril 2024 et a été relâché après avoir accepté que toutes les dépenses relatives aux soins de santé et les frais de déplacement soient à sa charge.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 18 juin 2024, vers 22 heures, sur la sous-colline Kazorusenga, colline Rubuga, commune Bugabira, province Kirundo, François Karenzo, âge de 45 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD a été tabassé par des Imbonerakure de ladite colline dont Dieudonné Habimana, chef des Imbonerakure à Rubuga, qui lui ont tendu une embuscade. Selon des témoins sur place, le corps de la victime était recouvert du sang et la partie intime blessée comme le confirme le titulaire du CDS Ruhehe, Médine Gahongayire. Les mêmes témoins ajoutent que la victime, venait de récolter des maïs sur la colline Kironza, frontalière de la colline Rubuga et ces Imbonerakure lui ont pillé de tous ce qu'il avait un sac de maïs et 13000fbu. Le chef de colline Ruhehe l'a pris en charge pour les premiers soins et a été transféré à l'hôpital de Kirundo pour des soins intensifs et spécialisés. En date du 19 juin 2024, Dieudonné Habimana a été arrêté par le commissaire communal de Bugabira.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 mai 2024 indique qu'en date du 18 mai 2024, vers 22 heures, à son domicile, sur la sous-colline Rusigabangazi, sur la colline Bumba, zone Camazi,

commune Gisagara, province Cankuzo, Nestor Ndarusihire, membre du parti CNL, a été attaqué par 3 Imbonerakure, Innocent Ciza, Séverin Hakizimana et Gervais Miburo, l'accusant d'avoir vendu l'arachide à un prix élevé. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure lui ont demandé à combien il a vendu le kg d'arachide et a répondu qu'il l'a vendu à 5000 fbu le kg. La victime a été frappée à l'aide d'une machette, ses doigts ont été blessés. Les voisins ont intervenu et ont conduit la victime au CDS Rusigabangazi où il a subi des soins. Ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Quatre personnes torturées en commune Mutimbuzi, Bujumbura Rural

En date du 4 juillet 2024, dans la nuit, sur la colline Nyabunyegeri, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, quatre personnes dont Cyriaque Nduwimana responsable du parti CNL sur la colline Nyabunyegeri et Olivier Nshimirimana chargé de l'idéologie ont été arrêtés et tabassés par des Imbonerakure dirigés par Jean Marie Bacamurwanko surnommé Maheke. Selon des témoins sur place, les deux leaders du CNL sont tombés dans un groupe d'Imbonerakure au moment où ils rentraient à leurs domiciles, ils ont été tabassés puis ils ont été conduits à la position policière de Nyabunyegeri. Selon les mêmes témoins, la sœur d'Olivier Nshimirimana et son père Joseph Ntirandekura se sont rendus sur les lieux d'arrestation pour s'informer de la situation et ont été également tabassés et conduits aussi à la position de Nyabunyegeri. Tous les quatre ont été transférés au cachot de la zone Rubirizi. Les membres du parti CNL dénoncent cette maltraitance des membres de l'opposition et surtout ceux de leur parti.

Un membre du parti CNL torturé en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 juillet 2024 indique qu'en date du 16 juillet 2024, sur la colline et zone Kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, Omar Bucumi, membre du parti CNL a été blessé après les coups de poings et de bâton lui infligés par des Imbonerakure dirigés par leurs chefs Oscar Nyandwi et Jean Marie Sabushimike, tous du parti au pouvoir. Selon la victime, ils l'ont accusée de collaborer avec des groupes de rebelles, la victime a porté plainte auprès de la police judiciaire du commissariat de police de Nyanza-lac deux fois mais jusqu'à présent les bourreaux ne se sont pas encore présentés chez l'OPJ.

Une personne torturée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juillet 2024 indique qu'en date du 15 juillet 2024, sur la colline Nyabigina, zone Kabonga, dans le site des déplacés, commune Nyanza-lac, province Makamba, Etienne Nyandwi âgé de 63 ans, membre du parti CNL, de la composante sociale Twa a été battu et blessé au niveau de la tête, des bras et du dos quand il rentrait vers 18 heures dans les environs de la sous colline Nyamitonga par un surnommé Gipara, jeune Imbonerakure. Selon la victime, le présumé auteur l'accusait de dépasser les heures et qu'il est en plus de la composante sociale Twa, Gipara n'a pas été inquiété et il est toujours libre.

Un leader du parti APDR torturé par les policiers en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 8 août 2024, vers 21 heures, Gabriel Banzawitonde, président du parti APDR a été tabassé et enlevé avant d'être relâché, sur le pont Gikoma reliant la commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, et zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province de Bujumbura.

Comme le précise Banzawitonde, des policiers sur ce pont étaient en train de malmenier un chauffeur en lui demandant du pot de vin car il avait surchargé son taxi alors que ce leader du parti APDR a

plaidé pour que ce chauffeur soit relaxé ou que les amendes soient versées dans les caisses de l'Etat à travers l'OBR.

Les policiers ont demandé qui est Banzawitonde et il s'est présenté. Ces policiers lui ont demandé son badge qui atteste qu'il est Président du parti et il a répondu qu'il l'a oublié et a donné sa carte d'identité qui a été vite déchiré par ces policiers. Selon les témoins, ces policiers ont commencé à le tabasser.

Après quelques minutes, une masse de population qui a assisté à la scène a refusé que les policiers continuent à tabasser ce leader du parti et les policiers ont embarqué Banzawitonde dans un véhicule pick-up vers une destination inconnue. Cette population parle d'une tentative d'enlèvement. Ces policiers ont pris la décision de l'emmener au cachot de la zone Kinama craignant d'autres véhicules à leur poursuite.

Selon la victime, vers 1 heure du matin, les policiers ont voulu la libérer mais elle a refusé de sortir de ce cachot car c'était tard. Le lendemain, la victime a été libérée car l'OPJ n'a trouvé aucune infraction pesant sur elle. Il a demandé que les policiers qui l'ont malmenée soient traduits en justice et que le poste de police du pont Gikoma soit bien surveiller. Banzawitonde est sous le choc et sous traitement car il a des cicatrices et plaies là où les policiers l'ont battu avec des ceintures sans oublier des blessures sur la bouche et au dos. Toutes fois, Il déplore le comportement des policiers de malmenier la population qu'ils ont la prérogative et l'obligation de protéger.

Personne blessée en commune Mutaho, province Gitega

En date du 22 août 2024, vers 20heures, sur la colline et commune Mutaho, province Gitega, Jules Irankunda a été blessé par Ndioreye Kassim, chef des Imbonerakure du centre Mutaho accompagné de deux imbonerakure Nimbona Dismas et Eric à l'aide d'une lance. Selon des témoins oculaires, Jules âgé de 25ans, célibataire, était avec son cousin Nshimirimana Désiré, âgé de 28ans, autour d'un verre et ces Imbonerakure sont venus là où ils sont assis en leur demandant pourquoi ils sont là dans les heures de nuit. Désiré a essayé de les expliquer qu'il est à 100m du domicile et que Jules, son cousin, est venu le rendre visite. Selon les mêmes témoins oculaires, Désiré a été accusé d'inviter les malfaiteurs pour causer de l'insécurité. Quand ils se levaient pour aller à la maison, Kassim leur a lancé une lance qui a touché Jules au niveau des côtes. Il est en état critique à l'hôpital Mutoyi. Les deux imbonerakure Kassimu et Dismas ont été arrêtés par la population mais la police est intervenue avant de se faire justice et sont détenus au cachot de la police Mutaho ainsi que Nshimirimana Désiré. La famille de Désiré ne comprend pas pourquoi il est détenu avec les malfaiteurs qui avaient tenté de le tuer.